PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE AU QUÉBEC

Votre gouvernement

Québec

AVANT-PROPOS

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LA GESTION DE L'OFFRE DU LAIT

La production ainsi que la mise en marché du lait de vache et des produits laitiers au Québec et au Canada se font dans l'environnement réglementaire de la gestion de l'offre depuis l'année 1970 avec le Plan national de commercialisation du lait. Cette entente fédérale-provinciale permet notamment d'établir le niveau de production au Canada dans le but d'assurer un équilibre entre la consommation intérieure de produits laitiers et la production canadienne de lait.

Outre le Plan national, la mise en application du système de gestion de l'offre repose sur les ententes suivantes, qui permettent notamment un partage des revenus entre les producteurs de lait au Canada et qui favorisent l'harmonisation de la classification des produits laitiers, des prix, des normes de qualité, des coûts du transport et des règles de vérification des transactions :

- l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait (P10), conclue en 1995 et modifiée le 1er août 2003;
- l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5), formé du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a été conclu en 1995 et modifié en 2009.

Pour assurer l'approvisionnement du marché, les producteurs de lait possèdent des quotas, administrés par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) en vertu du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec (RLRQ, c. M-35.1, r. 205) (ci-après nommé « Plan conjoint »). Outre le contingentement de la production, ce dernier permet aux PLQ d'ordonner la mise en marché du lait au moyen de conventions de mise en marché et d'établir des prélevés pour l'administration du Plan conjoint ainsi que pour le financement de la promotion et de la recherche et du développement. Les conventions sont négociées entre les PLQ, le Conseil des industriels laitiers du Québec et Agropur Coopérative. Elles précisent notamment les règles d'approvisionnement des usines laitières du Québec ainsi que les prix des composants du lait.

Le présent portrait-diagnostic sectoriel a été élaboré dans le cadre de l'examen périodique des interventions des PLQ pour la mise en marché du lait au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (ci-après nommée « Régie ») conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M - 35.1). Cet article énonce ce qui suit :

> « À la demande de la Régie et au plus tard à tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été mandaté afin de réaliser un portrait-diagnostic sectoriel sommaire du secteur laitier au Québec. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif du secteur laitier tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

L'analyse sectorielle, menée dans une perspective de développement durable, rend compte des facteurs ou des changements économiques, environnementaux et sociaux affectant la viabilité et le développement du secteur laitier. La prise en compte des principes de développement durable a permis d'identifier notamment les enjeux suivants : l'antibiorésistance et la santé, la biosécurité, le bien-être animal, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) (cible de carboneutralité d'ici 2050) et les mesures d'urgence. Ce portrait-diagnostic présente des informations portant sur l'évolution de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation dans le secteur laitier au Québec. Il couvre la période de 2019 à 2023.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

FAITS SAILLANTS

- ✓ **Tendances de la consommation au Canada :**
  - La consommation par personne de produits laitiers au Canada a augmenté de 2014 à 2021. Elle a ensuite diminué en 2022 et en 2023.
  - De 2019 à 2023, la consommation par personne de beurre et de fromage est restée stable. Durant la même période, la consommation de lait, de crème et de yogourt a diminué, tandis que seule celle de crème glacée a augmenté.
- ✓ **Impact des accords commerciaux internationaux :**
  - L'Accord économique et commercial global (AECG), l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ainsi que l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) ont entraîné une hausse des importations de produits laitiers de 2019 à 2023. Cette augmentation est due à l'octroi de contingents tarifaires en plus de ceux déjà consentis sous l'Organisation mondiale du commerce.
  - En conséquence, le déficit commercial du Canada pour les produits laitiers s'est accentué de 491,5 M$ (+96,1 %) de 2019 à 2023, alors qu'il avait diminué de 145,4 M$ au cours de la période précédente (-23,9 %).
  - En 2020, des modifications ont été apportées à la politique laitière canadienne afin de la rendre conforme à l'ACEUM, ce qui a modifié les modalités de paiement du lait dans les entreprises.
- ✓ **Performance et productivité du secteur de la transformation laitière :**
  - Les transformateurs laitiers du Canada ont généré des livraisons manufacturières de 20,5 G$ en 2023, avec une augmentation annuelle moyenne de 6,7 % depuis 2019.
  - Au Québec, la croissance annuelle moyenne a été de 4,3 % au cours de la même période.
  - De 2014 à 2024, la productivité du travail dans le secteur de la transformation laitière du Québec a généralement été inférieure à celle de l'Ontario.
- ✓ **Production laitière au Québec :**
  - Le Québec est la plus importante province productrice de lait au Canada, représentant 37 % de la production (en kilogrammes de matières grasses) en 2023. De 2019 à 2023, la production laitière au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 1,6 %.
  - La production laitière au Québec se concentre dans les régions centrales et joue un rôle économique important dans les régions périphériques.
  - La production de lait biologique a progressé plus rapidement que la demande, incitant le secteur à se concentrer sur le développement des marchés.
- ✓ **Pratiques agricoles au Québec et situation financière des fermes :**
  - Au Québec, la stabulation libre a légèrement progressé de 2019 à 2023, mais elle demeure moins répandue qu'ailleurs au Canada (23 % des étables en stabulation libre contre 77 % en stabulation entravée).
  - Le Québec est la province où les producteurs laitiers ont le taux d'endettement moyen le plus élevé (34 % de 2017 à 2021).
- ✓ **Planification stratégique et priorités de la recherche :**
  - En 2019, le secteur laitier a adopté sa première planification stratégique, qui a été révisée et renouvelée pour la période de 2025 à 2030.
  - Les Producteurs laitiers du Canada et les PLQ se sont engagés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

- La recherche universitaire portant sur le développement durable et la santé a reçu la plus grande part du financement dans le secteur laitier (30 %), suivie par celle concernant la fertilité et le bien-être des bovins laitiers (22 %).

✓ **Défis récents :**

- En 2024, l'émergence du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers aux États-Unis a conduit au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de surveillance, de prévention, de contrôle et de protection de la santé publique contre l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers.
- Le 1er avril 2024, le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers est entré en vigueur au Canada, prévoyant des changements dans certaines pratiques d'élevage d'ici 2031.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos ..... **i**

Faits saillants ..... **ii**

1 La demande et les marchés **1**
1.1 L'évolution de la consommation de produits laitiers 1
1.2 Le commerce international : l'influence des accords de commerce 3
1.3 Le commerce international : une augmentation de la valeur des importations par rapport à la valeur des exportations 4
1.4 Le commerce international du Québec : Un déficit commercial qui s'accentue 5

2 La transformation **6**
2.1 La dynamique économique du secteur de la fabrication laitière au Québec en 2022 6
2.2 L'importance du Québec dans la transformation laitière au Canada 7
2.3 Les retombées économiques de l'industrie laitière du Québec 9

3 La production **11**
3.1 La dynamique économique de la production au Québec en 2022 11
3.2 Les productions canadienne et québécoise 11
3.3 L'évolution du nombre de fermes, de leur taille et de la productivité des troupeaux 13
3.4 La modernisation des installations d'élevage 15
3.5 La situation financière des fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière 16
3.6 Le développement durable du secteur 19

4 La recherche et l'innovation ainsi que le développement **22**
4.1 Les investissements en recherche et en innovation dans le secteur laitier 22

5 Les enjeux, les défis et les opportunités **24**

Annexes **25**
Annexe 1 : L'évolution de la consommation de produits laitiers et le prix de détail moyen 25
Annexe 2 : Le commerce international 25
Annexe 3 : La composition du lait 27
Annexe 4 : Les aides financières versées dans le cadre du programme des services-conseils pour les entreprises laitières 27

1 LA DEMANDE ET LES MARCHÉS

1.1 L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS

1.1.1 La consommation mondiale et les perspectives : une augmentation de la consommation portée par la croissance des revenus et de la population

La majeure partie du lait produit dans le monde est consommée sous forme de produits frais, y compris les produits fermentés et pasteurisés. Environ 30 % de la production laitière mondiale est transformée en d'autres produits.

D'après les projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la consommation mondiale par habitant de produits laitiers frais devrait augmenter de 1,4 % par an de 2024 à 2033. La consommation de produits laitiers transformés devrait également progresser, mais à un rythme plus lent, soit de 0,7 % par an. Cette croissance est principalement due à l'amélioration des revenus par habitant. Ainsi, les pays où le revenu par habitant augmente rapidement, comme la Chine, l'Inde et le Pakistan, représentent des marchés potentiels pour les exportateurs de produits laitiers. Cette projection de croissance plus importante pour les produits frais que pour les produits transformés s'expliquerait notamment par l'accélération de la demande en Inde et au Pakistan (graphique 1).

En Europe et en Amérique du Nord, la demande de produits laitiers frais par habitant est, quant à elle, stable ou présente un recul, alors que la consommation de fromage par habitant devrait augmenter au cours des 10 prochaines années. Mentionnons que les produits substituts fabriqués à base de végétaux gagnent du terrain et concurrencent davantage les produits laitiers frais que les produits laitiers transformés.

Graphique 1 : Consommation mondiale par habitant de produits laitiers frais et transformés, et perspectives[1]

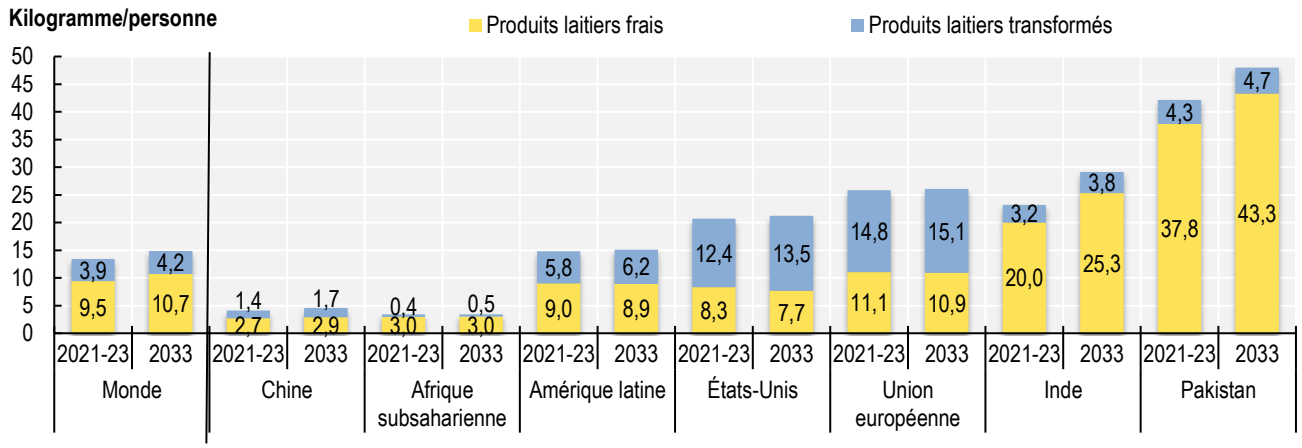

Sources : OCDE et Food and Agriculture Organization (FAO), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), 2024.

1.1.2 La consommation au Canada et aux États-Unis : des tendances un peu différentes

Au Canada, la consommation par personne de produits laitiers a eu tendance à augmenter de 2014 à 2021 pour ensuite diminuer en 2022 et en 2023. Sur la base des périodes quinquennales, on constate une baisse de la consommation par personne de 4,3 % de 2019 à 2023, alors qu'elle avait augmenté de 3,6 % de 2014 à 2018 (annexe 1). Soulignons que 2022 et 2023 coïncident avec une période de forte inflation des coûts alimentaires.

1. En kilogrammes par personne d'extrait sec de lait.

Par ailleurs, de 2019 à 2023, la consommation par personne de beurre et de fromage a montré une certaine stabilité, tandis qu'elle a baissé pour le lait, la crème et le yogourt (tableau 1). Seule la crème glacée présente une hausse. À l'exception du lait, il s'agit de la tendance inverse de celle de la période de 2014 à 2018.

Aux États-Unis, de 2019 à 2022[2], la consommation par personne de fromage, de crème glacée et de yogourt s'est accrue, tandis qu'elle a reculé pour le lait de consommation et le beurre (tableau 1). Le consommateur canadien mange plus de yogourt et de beurre que le consommateur américain, et ce dernier mange plus de fromage que le consommateur canadien.

Tableau 1 : Consommation annuelle moyenne par personne de produits laitiers (équivalent au poids de détail) au Canada et aux États-Unis

	Canada					États-Unis				
	2014	2019	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023	2014	2019	2022[2]	Variation 2014-2018	Variation 2019-2022*
Lait de consommation (l)	71,8	63,8	57,0	-8,8 %	-10,7 %	71,7	64,0	59,0	-8,2 %	-7,8 %
Crème (l)	9,7	10,3	9,5	3,3 %	-7,6 %	ND	ND	ND	ND	ND
Yogourt (l)	9,8	9,3	8,8	0,5 %	-6,0 %	6,7	6,1	6,3	-8,5 %	4,2 %
Crème glacée (l)	5,2	4,2	4,7	-22,2 %	12,9 %	ND	ND	ND	ND	ND
Crème glacée (kg)	ND	ND	ND	ND	ND	5,7	5,6	5,8	-4,1 %	3,2 %
Fromage (kg)	12,3	13,9	13,9	15,1 %	-0,2 %	16,5	18,3	18,9	10,6 %	3,3 %
Beurre (kg)	2,7	3,7	3,7	19,6 %	-0,3 %	2,5	2,8	2,7	9,8 %	-2,7 %

Note : La consommation totale de produits laitiers au Canada et aux États-Unis n'est pas calculée en poids de détail ni sur une même base. Pour cette raison, les données à cet égard ne sont pas présentées dans le tableau.
Sources : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01, et United States Department of Agriculture, Economic Research Service; compilation du MAPAQ.

Au Canada, même si la consommation de fromage, de beurre et de yogourt par personne a diminué, la consommation totale de ces produits a augmenté. De 2019 à 2023, la consommation totale de fromage s'est élevée de 6,4 %, celle de beurre, de 6,3 % et celle de yogourt, de 0,2 %. Cette hausse globale s'explique par l'augmentation de la population canadienne, qui a été de 6,6 % sur la même période. Pour la même raison, la consommation de beurre aux États-Unis s'est accrue.

1.1.3 Le marché québécois : la grande popularité du lait sans lactose, de la crème ainsi que du yogourt grec et allégé

En l'absence de statistiques en matière de consommation pour les provinces canadiennes, les données des ventes au détail (en volume) dans les grands magasins[3] ont été analysées pour dégager des tendances propres au Québec. Cette analyse a donné lieu aux principaux constats suivants pour la période de 2019 à 2023[4] :

- les ventes de beurre ont diminué de 5 %, les versions salées étant les plus achetées avec 68 % des ventes;
- les ventes de crème ont augmenté de 11 %, surtout grâce à la vigueur des ventes (+13 %) de la crème à 10 % de matières grasses (m. g.), qui accaparent 78 % de l'ensemble. De plus, les ventes de crème biologique ont triplé;
- les ventes ont progressé de 7 % pour les yogourts à boire et de 5 % pour les yogourts frais. Les yogourts grec et régulier représentent respectivement 18 % et 82 % des ventes. Ainsi, les ventes de yogourt grec ont grimpé de 28 % et celles du produit régulier, d'à peine 1 %. Les ventes de yogourt biologique ont, pour leur part, reculé de 61 % dans la version « grec » et de 31 % dans la

2. Les données 2023 des États-Unis n'étaient pas disponibles au moment de réaliser le tableau.
3. Il s'agit du marché combiné incluant les supermarchés, les pharmacies, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins de marchandises générales (ex. : Tigre Géant, Dollarama). Sont exclus les magasins spécialisés (ex. : fruiteries), les dépanneurs, les services alimentaires du réseau des hôtels, de la restauration et des institutions et la vente directe au consommateur.
4. Seules années pour lesquelles des données sont disponibles.

version « non grec ». Quant aux versions allégée et non allégée de yogourt, la première montre une augmentation des ventes de 71 %, tandis que la seconde a accusé une baisse de 14 %;

- le lait de consommation tend à maintenir ses ventes malgré l'accroissement de la population. Les ventes de lait aromatisé et de lait non aromatisé se maintiennent également et représentent respectivement 6 % et 94 % des ventes. La moyenne des ventes (en volume) est inférieure à celle observée de 2014 à 2018;
- contrairement aux autres teneurs en m. g., les ventes se sont accrues pour le lait à 2 % de m. g. (+3 %) et le lait à 3,25 % de m. g. (+5 %). Les ventes de lait biologique ont baissé de 11 %, tandis que celles du lait sans lactose ont presque doublé (+82 %). Le lait régulier, le lait biologique et le lait sans lactose occupent des parts de marché respectives de 88 % (93 % en 2019), de 2 % (2 % en 2019) et de 10 % (6 % en 2019);
- la hausse des ventes de boissons végétales a atteint 21 %. En effet, sur l'ensemble des ventes de lait de consommation et de boissons végétales, ces dernières occupent 10 % des parts comparativement à 90 % pour le lait de consommation, alors qu'elles étaient de 8 % et de 92 % respectivement en 2019.

1.1.4 Les prix à la consommation : les produits laitiers, une protéine animale très compétitive

Parmi les principales sources de protéines animales, les prix des produits laitiers sont ceux qui ont le moins progressé au cours de la dernière décennie. Les produits laitiers représentent 12 % du coût du panier d'épicerie des ménages québécois[5]. Quant au beurre, son prix s'est accru plus rapidement que celui des autres types de matières grasses.

Graphique 2 : Évolution des prix à la consommation de produits laitiers et de substituts au Québec, de 2014 à 2023

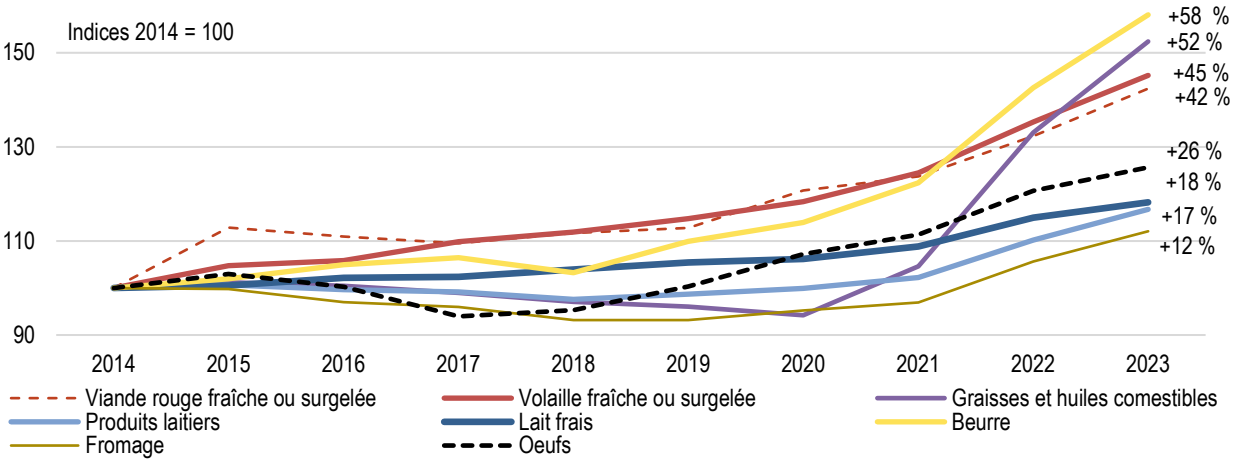

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, tableau 18-10-0005-01; compilation du MAPAQ.

Du côté des boissons végétales (de soya, de noix et de riz), les données disponibles[6] montrent que, de 2019 à 2023, la croissance de leurs prix à l'épicerie a été plus faible (+12 %) que celle du lait de vache (+16 %). En revanche, les prix de détail moyens du lait de vache demeurent un peu moins élevés que ceux des boissons végétales (annexe 1), mais l'écart tend à diminuer.

1.2 LE COMMERCE INTERNATIONAL : L'INFLUENCE DES ACCORDS DE COMMERCE

1.2.1 Les effets de la signature des accords commerciaux

Dans les dernières années, le Canada a signé trois accords de libre-échange, soit l'AECG, le PTPGP et l'ACEUM, dans lesquels il a consenti des accès au marché intérieur sous forme de contingents

5. Source : Statistique Canada, dépenses des ménages.
6. Source : NielsenIQ, ventes au détail dans les magasins à grande surface.

tarifaires (CT)[7], qui ont entraîné une hausse des importations de produits laitiers de 2019 à 2023 comparativement à la période de 2014 à 2018 (annexe 2).

Dans le PTPGP et l'ACEUM, les accès consentis ne sont pas utilisés en totalité. Pour le fromage, le beurre et la crème, l'utilisation de ces CT dépasse 80 %, sauf pour le fromage dans le cadre du PTPGP, où elle se situe entre 50 % et 60 %. Concernant l'ACEUM, les CT pour le lait et les fromages à usage industriel[8] sont aussi considérablement utilisés.

La majorité des importations de lait et de beurre sont réalisées par le biais du Programme d'importation pour réexportation[9] (PIR), une tendance qui s'est accentuée de 2019 à 2023, comparativement à la période de 2014 à 2018.

Tableau 2 : Total des importations liées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'AECG, au PTPGP, à l'ACEUM, au PIR et à d'autres permis, de 2014 à 2023

Produits (en tonnes)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Beurre	10 309	10 299	21 457	24 686	16 382	21 565	21 262	23 417	26 153	34 691
Fromages	24 602	24 436	24 991	25 874	29 582	33 942	37 415	41 983	45 806	47 914
Fromages à usage industriel [8]	0	0	0	47	403	978	1 357	2 859	2 180	4 816
Lait	13 801	15 496	14 068	14 174	29 020	34 283	47 653	60 094	60 927	60 855
Crème	1 184	1 233	1 265	8 490	1 813	1 450	4 565	4 954	5 092	7 098

Source : Affaires mondiales Canada; compilation du MAPAQ.

Dans le cadre de l'ACEUM, le Canada s'est engagé à assurer le suivi de ses exportations mondiales et d'appliquer à celles-ci des droits à l'exportation en cas de dépassement des seuils convenus pour la poudre de lait écrémé (PLÉ), des concentrés de protéines de lait (CPL) et des préparations pour nourrissons (annexe 2, tableau 15)[10]. Depuis son entrée en vigueur, les taux d'utilisation de la PLÉ et des CPL se situent entre 80 % et 90 %, alors que ceux des préparations pour nourrissons n'ont jamais été utilisés.

En 2020, des modifications ont été apportées à la politique laitière canadienne afin qu'elle soit conforme à l'ACEUM, ce qui a modifié les modalités de paiement du lait dans les entreprises. En conformité avec ces décisions, les conventions de mise en marché du lait du Québec ont aussi été révisées.

1.3 LE COMMERCE INTERNATIONAL : UNE AUGMENTATION DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS PAR RAPPORT À LA VALEUR DES EXPORTATIONS

De 2019 à 2023, le déficit commercial du Canada s'est accentué de 491,5 M$ (+96,1 %), alors qu'il avait diminué de 145,4 M$ au cours de la période précédente (-23,9 %). Cela s'explique par l'entrée en vigueur du PTPGP et de l'ACEUM, l'augmentation graduelle des contingents de l'AECG, ainsi que l'inflation, qui a eu un impact sur la valeur des produits laitiers importés, notamment de la crème, du beurre et des ingrédients laitiers[11].

En effet, de 2019 à 2023, la valeur des importations s'est accrue de 552 M$ en raison des augmentations des CT et de l'inflation. Cette valeur était demeurée relativement stable au cours de la période précédente. Cette hausse observée de 2019 à 2023 est importante pour le fromage, le lait de

7. Le contingent tarifaire désigne un mécanisme douanier permettant d'appliquer aux importations d'un produit spécifique des droits de douane selon un taux préférentiel, jusqu'à concurrence de la quantité spécifiée (quantité contingentée). Au-delà de cette quantité, un taux de douane plus élevé est appliqué.
8. Fromages importés en vrac (non destinés à la vente au détail) pour être utilisé comme ingrédients dans la transformation secondaire.
9. Programme d'Affaires mondiales Canada par lequel des entreprises de transformation canadiennes importent des produits laitiers des États-Unis, dans le but de les transformer ou de les réemballer afin d'obtenir des produits laitiers ou alimentaires destinés à la réexportation.
10. Au-delà des seuils convenus, une taxe à l'exportation de 540 $ canadiens la tonne pour la PLÉ et les CPL ainsi qu'une taxe à l'exportation de 4 250 $ canadiens la tonne pour les préparations pour nourrissons.
11. Composantes extraites du lait ou des sous-produits de la transformation de fromage ou de beurre utilisés, essentiellement, dans la transformation bioalimentaire.

consommation et la crème ainsi que le beurre en raison des concessions faites dans le cadre des accords commerciaux.

Quant à la hausse des importations de caséine et de lactalbumine, elle est principalement attribuable à la croissance des prix, qui ont atteint un sommet en 2022 (annexe 2). La valeur des importations de matières protéiques du lait a augmenté de 2019 à 2023. Toutefois, contrairement à la période précédente, cela s'explique par une hausse du prix, alors que les quantités importées sont demeurées relativement stables.

De leur côté, les exportations ont augmenté de 61,0 M$ (+13,9 %) de 2019 à 2023, ce qui représente une hausse moins importante que celle de 2014 à 2018, qui était de 93,7 M$ (+32,2 %). La majorité de ces exportations sont composées de poudre, d'ingrédients laitiers et de fromage. À l'exception de la PLÉ, la valeur des exportations de tous les produits a progressé de 2018 à 2023 (tableau 3), principalement en raison de la hausse des prix.

Tableau 3 : Exportations et importations canadiennes de produits laitiers, en millions de dollars, de 2014 à 2023

Exportations par produit	Moyenne 2014-2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023
Poudre de lait écrémé	93,9	136,9	125,6	63,9	120,7	94,2	151,0 %	-31,2 %
Poudres laitières mélangées	28,0	55,6	66,3	60,9	91,0	77,8	65,0 %	40,0 %
Autres ingrédients laitiers	69,3	72,0	89,0	95,6	115,3	84,5	-30,3 %	17,4 %
Fromage	72,1	83,0	82,5	76,8	86,8	109,4	-8,7 %	31,8 %
Yogourt	28,4	54,8	62,9	46,8	58,1	84,5	55,7 %	54,3 %
Autres exportations	24,3	35,9	65,6	49,5	45,5	48,7	49,0 %	35,5 %
Total des exportations	316,0	438,1	491,8	393,5	517,4	499,1	32,2 %	13,9 %
Importations par produit	**Moyenne 2014-2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Variation 2014-2018**	**Variation 2019-2023**
Lait de consommation et crème	34,7	41,2	49,1	66,7	75,3	91,7	-0,4 %	122,8 %
Fromage	327,2	413,1	457,1	503,9	565,3	640,8	26,4 %	55,1 %
Beurre et autres m. g. du lait	106,8	160,9	139,4	155,0	252,2	291,2	206,3 %	81,0 %
Matière protéique du lait	137,9	75,1	78,4	79,5	92,7	107,2	-65,2 %	42,6 %
Autres produits laitiers sujets aux CT[12]	56,7	57,6	49,3	50,9	64,3	77,1	-27,7 %	33,7 %
Caséine et lactalbumine	143,2	132,8	119,3	157,9	211,6	196,1	-26,3 %	47,7 %
Autres produits laitiers non sujets aux CT[13]	91,5	69,1	66,8	69,7	100,4	98,4	-43,1 %	42,2 %
Total des importations	898,0	949,8	959,5	1 083,7	1 361,9	1 502,4	-5,8 %	58,2 %
Balance commerciale canadienne	-582,0	-511,7	-467,7	-690,2	-844,6	-1 003,2	-23,9 %	96,1 %

Source : Global Trade Tracker (15 juillet 2024); compilation du MAPAQ.

1.4 LE COMMERCE INTERNATIONAL DU QUÉBEC : UN DÉFICIT COMMERCIAL QUI S'ACCENTUE

Le déficit commercial au Québec s'est accru de 87,6 M$ (+59,8 %) de 2019 à 2023, alors qu'il avait diminué de 94,3 M$ (-45,5 %) au cours de la période précédente. Cela s'explique par une baisse de 21,4 M$ (-24,1 %) des exportations de PLÉ, en lien avec les seuils d'exportation, ainsi qu'une augmentation de 86,6 M$ (+43,3 %) des importations de fromage, liée aux CT concédés.

Comparativement à la période précédente, de 2019 à 2023, une hausse des exportations de lactose[14] a été observée (le tableau 14, qui figure à l'annexe 2, présente les quantités exportées).

12. Les autres produits laitiers sujets aux CT sont le lait de consommation, la crème, les concentrés de lait ou de crème, le yogourt et le babeurre.
13. Les autres produits laitiers non sujets aux CT sont les concentrés de protéines de lactosérum, le lactosérum qui n'est pas sous forme de poudre et le lactose.
14. Produit non visé par les seuils d'exportation et qui peut être utilisé dans une large gamme de produits d'alimentation animale et humaine tels que le lait infantile ainsi que les produits diététiques, de boulangerie-pâtisserie et de l'industrie pharmaceutique.

Tableau 4 : Exportations et importations québécoises de produits laitiers[15], en millions de dollars, de 2014 à 2023

Exportations par produit	Moyenne 2014-2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023
Poudre de lait écrémé	57,8	88,7	81,6	41,2	93,4	67,3	273,1 %	-24,1 %
CPL	19,4	23,2	16,3	19,8	21,4	24,7	-23,1 %	6,6 %
Lactose	1,8	1,3	10,3	19,7	20,6	16,7	-84,8 %	1 150,9 %
Lactosérum (liquide ou en poudre)	12,7	14,7	17,4	19,5	24,2	14,6	-37,7 %	-0,5 %
Fromage	7,7	4,1	10,5	13,0	5,4	3,7	-77,0 %	-10,6 %
Autres exportations	17,0	19,3	39,7	21,6	26,3	17,3	-44,6 %	-10,3 %
Total des exportations	116,5	151,3	175,8	134,9	191,3	144,3	27,2 %	-4,6 %
Importations par produit	**Moyenne 2014 - 2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Variation 2014-2018**	**Variation 2019-2023**
Lait de consommation et crème	9,9	16,5	9,0	17,4	22,0	23,0	-71,7 %	39,2 %
Fromage	161,1	200,4	229,1	236,5	257,5	287,3	31,5 %	43,3 %
Beurre et autres m. g. de lait	23,2	22,9	25,5	20,8	29,6	31,5	43,1 %	37,9 %
Matières protéiques du lait	28,7	22,6	18,1	11,1	6,8	7,5	-74,2 %	-66,7 %
Autres produits sujets aux CT	14,9	12,1	10,0	8,9	8,2	7,3	-35,9 %	-39,7 %
Caséine et lactalbumine	36,5	21,2	18,3	26,0	31,1	16,1	-71,7 %	-24,0 %
Autres produits non sujets aux CT	5,9	1,5	1,3	1,2	2,9	4,9	-89,7 %	214,7 %
Total des importations	280,0	297,3	311,2	321,8	358,0	377,6	-20,2 %	27,0 %
Balance commerciale	-163,6	-146,0	-135,4	-186,9	-166,7	-233,2	-45,5 %	59,8 %

Source : Global Trade Tracker (15 juillet 2024); compilation du MAPAQ.

1.4.1 Flux économique : provenance des produits laitiers consommés au Québec[16]

En 2022, les détaillants et les établissements du secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI) au Québec ont acheté pour 5,1 G$ de produits laitiers. Les transformateurs québécois ont fourni une grande partie de cet approvisionnement, soit environ 2,9 G$, ce qui représente 56 % de tous ces achats.

Le Québec a également importé pour 2,2 G$ de produits laitiers en 2022. La majorité de ces importations, soit environ 2 G$, provenaient du reste du Canada, principalement de l'Ontario. Une plus petite part de 266 M$ était issue du marché international. Les importations en provenance des autres provinces canadiennes étaient principalement composées de fromage, de lait de consommation et de produits transformés.

En ajoutant environ 2 G$ pour d'autres dépenses comme les marges bénéficiaires, on estime la valeur totale de la consommation finale à 7,1 G$.

Graphique 3 : Provenance des produits laitiers consommés au Québec en 2022

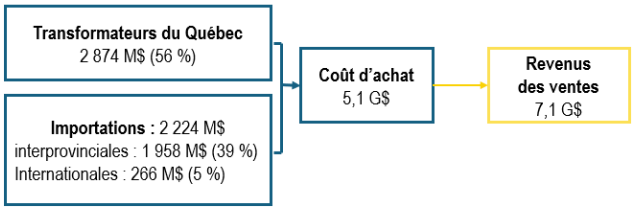

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Global Trade Tracker et Nielsen; compilation du MAPAQ.

2 LA TRANSFORMATION

2.1 LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DE LA FABRICATION LAITIÈRE AU QUÉBEC EN 2022[17]

En 2022, le secteur de la transformation laitière au Québec s'est principalement approvisionné auprès des producteurs laitiers de la province, soit pour un montant de 2 862 M$, ce qui représente 78 % de ses achats totaux. On estime que les importations se sont élevées à 422 M$, dont 341 M$ provenaient

15. Les données sur les exportations et les importations ont été recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et quantités réelles des exportations et des importations des produits fabriqués au Québec peuvent différer.
16. Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar près.
17. Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage sur la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar près.

d'autres provinces canadiennes et 81 M$, de l'étranger[18]. Avec les ventes de 381 M$ entre les fabricants de produits laitiers, le coût total des matières premières achetées par les transformateurs québécois atteint 3 665 M$ (voir le graphique 4).

Compte tenu des autres coûts et des marges bénéficiaires, la valeur des livraisons des transformateurs est estimée à 6 630 M$[19]. Ces produits sont vendus sur différents marchés. La moitié (50 %) des livraisons correspond à des exportations, dont 2 891 M$ vers les autres provinces canadiennes (principalement l'Ontario avec du lait de consommation, du fromage et des produits fromagers) et 427 M$ à l'international.

Environ 2 874 M$, soit 43 % de la valeur des livraisons, correspondent à des ventes au Québec dans le commerce de détail et les services alimentaires du réseau HRI. Le reste, soit 438 M$, a été vendu au secteur de la transformation alimentaire du Québec.

Graphique 4 : Provenance des intrants et destinations des livraisons du secteur de la transformation laitière, en 2022

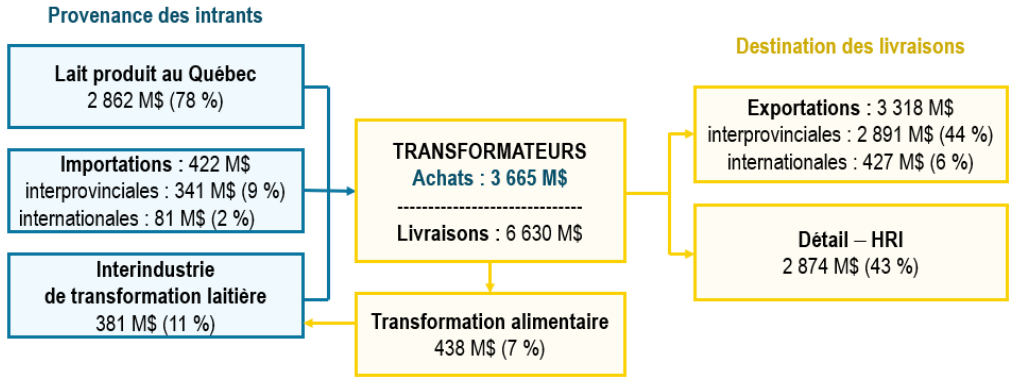

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

2.2 L'IMPORTANCE DU QUÉBEC DANS LA TRANSFORMATION LAITIÈRE AU CANADA

2.2.1 La transformation laitière en chiffres

En 2023, au Québec, 207[20] établissements possédaient un permis d'usine laitière[21], dont 102 avaient une licence fédérale et 105, un permis provincial. La province compte 38 % des usines laitières du Canada, réparties dans toutes les régions, à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Les grandes et moyennes entreprises sont principalement situées près des grands centres urbains, alors que les plus petites sont distribuées sur l'ensemble du territoire québécois.

Selon les PLQ[22], 117 usines ont transformé du lait de vache en 2023. Les trois principaux transformateurs[23], soit Agropur, Lactalis et Saputo, exploitent 20 usines et transforment 79,4 % du lait produit au Québec. De plus, 34 moyennes entreprises[24] et 62 entreprises artisanales[25] transforment respectivement 20,1 % et 0,5 % de la production laitière. Parmi les entreprises artisanales, 25 ont transformé le lait de leur troupeau. L'utilisation du lait est similaire à celle des dernières années et se répartit comme suit : fabrication de fromage (43 %), beurre et poudres de lait (28 %), lait de

18. Les importations internationales peuvent être comptabilisées comme étant interprovinciales si elles transitent par une autre province avant d'arriver au Québec.
19. La valeur des livraisons est une estimation selon les données disponibles au moment de la rédaction de ce document.
20. Extraction des données sur les permis du MAPAQ.
21. Ils transforment du lait de vache, de chèvre, de brebis ou de bufflonne (en lait de consommation, en beurre, en crème glacée, en fromage, en yogourt, etc.), découpent et emballent du fromage ou possèdent une chambre d'affinage (les deux derniers types d'activités ne nécessitent pas la réception de lait dans l'établissement).
22. Les Producteurs de lait du Québec – Rapport annuel 2023.
23. Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
24. Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 700 000 litres par jour.
25. Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

consommation et de crème (18 %) et yogourt et crème glacée (11 %). Finalement, 17 usines ont transformé du lait biologique, soit le lait de leur propre troupeau pour 6 d'entre elles.

2.2.2 Les livraisons manufacturières du secteur de la fabrication des produits laitiers

Les transformateurs du Canada ont généré des livraisons manufacturières de 20,5 G$ en 2023. Cela représente une augmentation annuelle moyenne de 6,7 % de 2019 à 2023, ce qui est supérieur à la croissance de 3,7 % observée durant la période précédente. De 2014 à 2023, la croissance des livraisons manufacturières a été soutenue à parts égales par l'augmentation des volumes de livraisons [26] et les prix obtenus par les transformateurs, qui ont connu une croissance annuelle moyenne de 2,5 %.

Graphique 5 : Évolution des livraisons manufacturières du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada, de l'indice du prix industriel canadien pour les produits laitiers et de l'indice du volume de livraisons au Canada, de 2014 à 2023

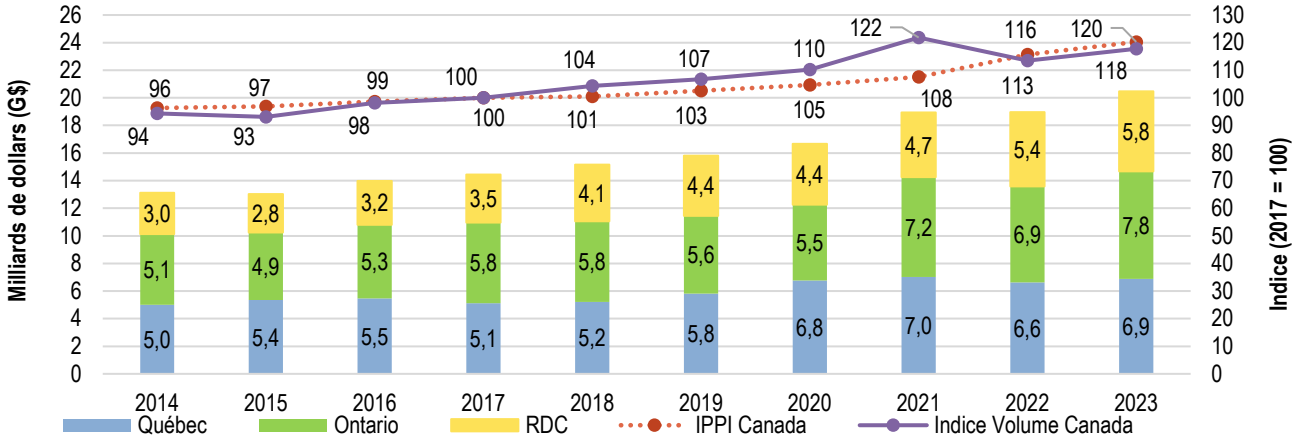

Note : RDC : reste du Canada, IPPI : indice du prix industriel canadien pour les produits laitiers.
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Au Québec, la croissance des livraisons a été plus rapide de 2019 à 2023 (4,3 % par année en moyenne) comparativement à la période de 2014 à 2018 (1,1 %). C'est aussi le cas pour l'Ontario (8,5 % pour 2019-2023 et 3,3 % pour 2014-2018). Les parts des livraisons de produits laitiers du Québec et de l'Ontario sont passées, respectivement, de 38 % à 37 % et de 39 % à 36 % (moyennes de 2014-2018 et de 2019-2023).

2.2.3 Une productivité plus faible au Québec

Selon les données de Statistique Canada sur les heures travaillées et le produit intérieur brut (PIB), la productivité du travail[27] dans la transformation laitière du Québec a généralement été inférieure à celle de l'Ontario au cours des 10 dernières années. En moyenne, de 2014 à 2018, pour chaque heure travaillée, le Québec réussissait à produire pour 78 $, soit 6 $ de moins que l'Ontario. Par la suite, cet écart de productivité s'est creusé. De 2019 à 2023, la production moyenne par heure travaillée au Québec était de 68 $, ce qui représentait 20 $ de moins qu'en Ontario. Cette différence s'explique par la rationalisation des usines. Au Québec, on a observé une augmentation de 11 % du nombre d'heures travaillées, mais une diminution de 3 % de la production en comparant les moyennes des périodes de 2014 à 2018 et de 2019 à 2023. En revanche, pour les mêmes périodes de comparaison, le nombre d'heures travaillées a augmenté de 3 % dans les usines ontariennes, qui ont connu une croissance de la production de 8 %.

26. Valeurs des livraisons du Canada corrigées de l'inflation et calculées en dollars constants de 2017. Les variations de prix sont éliminées pour estimer uniquement des variations de production.
27. La productivité du travail est définie comme la production des industries (en termes de quantité de biens ou de services) obtenue pour chaque unité du travail utilisé. Il s'agit d'une mesure de rendement de l'efficacité du travail. En fait, l'amélioration de la productivité est un facteur clé de la croissance économique d'un secteur.

Graphique 6 : Évolution de la productivité du travail (en PIB par heure) de la transformation laitière du Québec et de l'Ontario, de 2014 à 2023

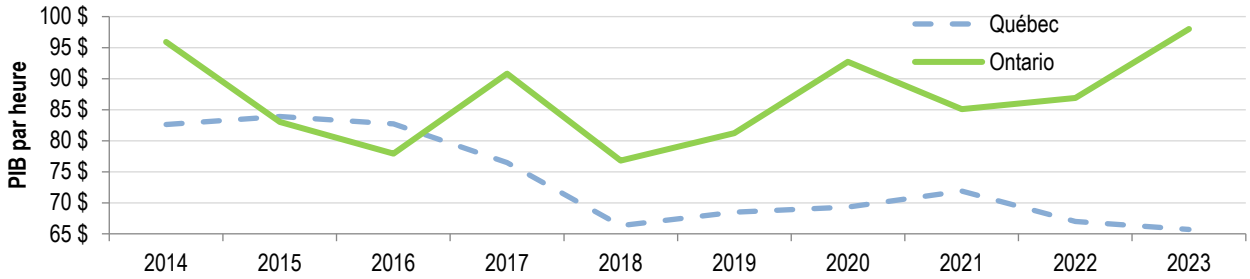

Note : En dollars enchaînés de 2017.
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

2.2.4 Une diminution de la marge du secteur de la fabrication de produits laitiers au Québec

De 2014 à 2018, les marges bénéficiaires du Québec (9 %) étaient supérieures à celles de l'Ontario (8 %). Par la suite, de 2019 à 2023[28], cette situation s'est inversée et les transformateurs de l'Ontario ont généré une marge bénéficiaire moyenne de 19 %, soit 11 points de pourcentage de plus que la marge moyenne du Québec, qui était de 8 %. La principale différence se situe sur le plan des dépenses effectuées pour les matières premières, qui ont représenté en moyenne 50 % du coût de production en Ontario, comparativement à 60 % du total des dépenses pour le Québec.

Graphique 7 : Structure des dépenses et des marges bénéficiaires[29] des entreprises du secteur de la fabrication de produits laitiers du Québec et de l'Ontario, en pourcentage du total des revenus[30], moyennes de 2014-2018 et de 2019-2023

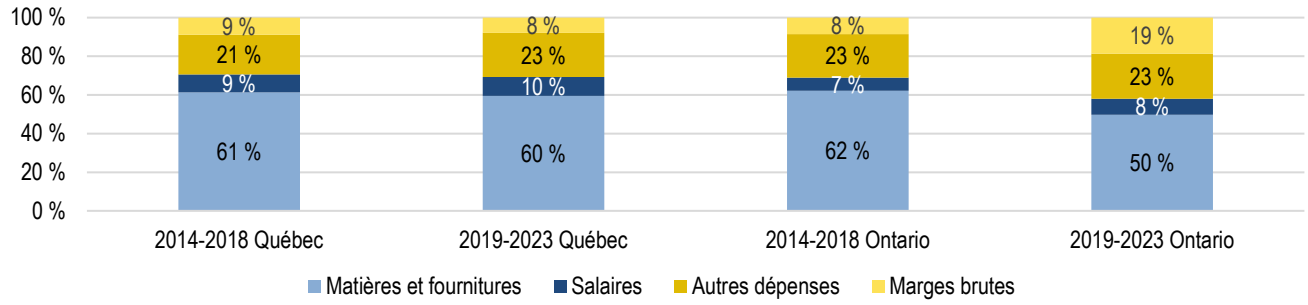

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

2.3 LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC

2.3.1 Une filière qui génère des retombées économiques de 4 700 M$ et 41 7000 emplois directs et indirects

En 2022, les ventes de la filière laitière réunissant la production et la transformation du Québec étaient estimées à 6 977 M$[31]. Ces ventes ont engendré des retombées économiques sous la forme de valeur ajoutée[32] et d'emplois[33]. Selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec, les ventes de la filière soutenaient de façon directe 25 400 emplois, soit 14 400 pour la production et 11 000 pour la transformation. Notons qu'en 2023, avec plus du tiers des emplois (36 %), le Québec était le principal employeur pour l'ensemble de l'industrie de la fabrication laitière au Canada. En matière de valeur ajoutée, la contribution directe de la production et de la transformation s'élevait à

28. L'année 2022 n'est pas incluse dans la moyenne à cause de la confidentialité de données.
29. Avant les amortissements.
30. Ils comprennent les ventes de biens fabriqués et achetés pour la revente et les autres ventes (locations, dividendes, intérêts, etc.).
31. Somme des ventes réalisées par des producteurs et des transformateurs sans double comptage.
32. La valeur ajoutée comprend les salaires et les traitements, les revenus des propriétaires d'entreprises et des sociétés, l'amortissement et les intérêts.
33. Selon l'équivalent au temps plein. Par exemple, deux emplois saisonniers de six mois correspondent, en années-personnes, à un seul emploi.

3 100 M$, dont 1 200 M$ en salaires et en traitements ainsi qu'en revenus pour les propriétaires d'entreprises non constituées en société.

Les fournisseurs des entreprises de la filière produisent aussi des retombées économiques, appelées « effets indirects ». Ainsi, ces fournisseurs comptent environ 16 300 emplois qui sont tributaires des ventes de la filière, pour une valeur ajoutée d'environ 1 600 M$. Ces emplois se trouvent notamment dans les secteurs des cultures agricoles, du commerce de détail, de la fabrication d'aliments pour animaux, du transport par camion et des services vétérinaires.

En additionnant les valeurs ajoutées ainsi que les emplois directs et indirects, on obtient des retombées économiques globales de la filière laitière au Québec. Celle-ci soutient environ 42 000 emplois et génère des revenus d'environ 4 700 M$ au Québec.

Tableau 5 : Retombées économiques liées à la filière de la production de lait et de la transformation de produits laitiers au Québec en 2022

	Effets directs Production	Effets directs Transformation	Effets indirects	Effets totaux	Ratio
Main-d'œuvre[1]	14 387	10 976	16 313	41 676	
Valeur ajoutée	1 487	1 642	1 614	4 743	
Taxes indirectes	21	10	19	50	66 %
Subventions	(115)	(50)	(50)	(215)	
Variation des stocks			39	39	34 %
Importations		10 976	2 360	2 360	

1. Années-personnes de 2022.
Source : Modèle intersectoriel du Québec, Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

2.3.2 Un contenu québécois évalué à 66 %

Par ailleurs, on estime que 66 % de la valeur des ventes de la filière correspond à du contenu québécois (tableau 5). En effet, il est possible de caractériser ce contenu en distinguant les importations et ce qui est fabriqué au Québec. Ainsi, pour chaque dollar de vente de la filière, 66 cents ont servi à rétribuer des travailleurs du Québec et contribuent aux entreprises québécoises. Les 34 cents restants ont permis de payer principalement les importations d'intrants agricoles et non agricoles utilisés pour approvisionner les entreprises de la filière.

2.3.3 Des occasions pour le secteur de la transformation

En 2021, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a reconnu le terme valorisant « Fromage fermier », qui s'est ajouté à l'appellation de spécificité « Fromage de vache de race canadienne », reconnue depuis 2016. La production fromagère fermière respecte le principe suivant : une ferme, un troupeau, un fromager. Treize fromageries sont certifiées pour 155 fromages fermiers[34]. En 2022, le Conseil des industriels laitiers du Québec a également amorcé un projet d'évaluation d'une appellation pour le fromage à poutine.

Enfin, le programme *Techniques de transformation du lait en produits laitiers*, menant à une attestation d'études collégiales, de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec a été révisé et lancé en 2024. Il porte notamment sur les procédés de transformation, le contrôle de la qualité et l'opération des équipements.

34. Conseil des industriels laitiers du Québec – Liste des fromages certifiés fromage fermier.

3 LA PRODUCTION

3.1 LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION AU QUÉBEC EN 2022

Les producteurs laitiers du Québec ont réalisé des ventes de 3 834 M$[35] en 2022. La première source de revenus est la vente du lait aux transformateurs du Québec, qui a atteint 2 862 M$, soit 75 % du total des revenus. La deuxième source, pour une valeur de 863 M$, est la vente d'autres produits agricoles, notamment celle de céréales et d'oléagineux, ainsi que le travail à forfait et la vente entre les fermes.

Finalement, l'exportation interprovinciale de lait vers l'Ontario, estimée à 109 M$, en conformité avec P5, constitue la troisième source.

Graphique 8 : Destination des ventes, en 2022

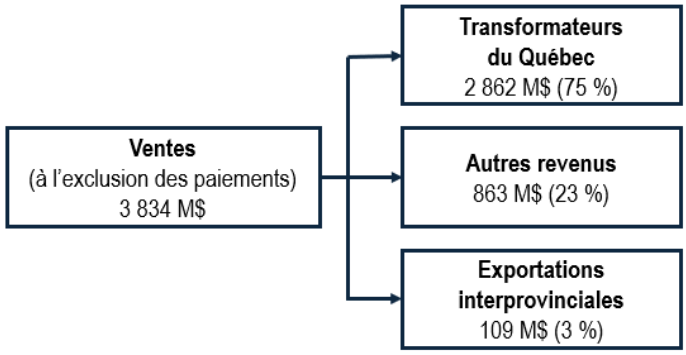

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

3.2 LES PRODUCTIONS CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE

3.2.1 Le Québec : la province produisant le plus de lait au Canada

Au Canada, la production laitière a augmenté de 25 millions de kilogrammes de m. g., ce qui correspond à une croissance annuelle de 1,6 % de 2019 à 2023, une hausse inférieure à celle de la période précédente (+4,8 %) (tableau 6). Le Québec demeure la plus importante province productrice de lait avec 37,0 % de la production de m. g. en 2023 contre 36,4 % en 2019. Lors de la période précédente, la part du Québec avait diminué, passant de 37,7 % en 2014 à 36,8 % en 2018.

De 2019 à 2023, au Québec, la production a connu une croissance annuelle de 2 %, soit une hausse de 11 millions de kilogrammes de m. g., ce qui est supérieur à celle de l'Ontario (1,9 %).

Tableau 6 : Production laitière annuelle, en kilogrammes (x 1 000 000) de matières grasses au Québec et au Canada, de 2014 à 2023

Provinces	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2018	TCAM 2019-2023
Prov. de l'Atlantique	18	19	20	22	22	22	22	23	22	23	5,19 %	1,81 %
Québec	119	124	129	137	140	139	140	145	147	151	4,11 %	2,00 %
Ontario	103	109	113	122	123	123	127	129	129	133	4,44 %	1,90 %
Prov. de l'Ouest	75	80	83	89	96	98	99	101	98	101	6,27 %	0,67 %
Canada	316	333	345	369	381	383	388	398	397	408	4,80 %	1,62 %

TCAM : taux de croissance annuel moyen.
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0132-01, Production de la matière grasse (x 1 000); compilation MAPAQ

En volume, la production canadienne a augmenté de 3,2 millions d'hectolitres et celle du Québec, de 1,7 million d'hectolitres, soit respectivement une croissance annuelle de près de 1 % et de 1,2 % de 2019 à 2023.

35. Cette somme diffère de ce que l'on entend généralement par « recettes monétaires agricoles », car elle comprend des revenus tels que ceux qui sont issus des ventes entre fermes et du travail à forfait.

Graphique 9 : Évolution de la production laitière vendue au Canada, en millions d'hectolitres, entre les années 2014 et 2023

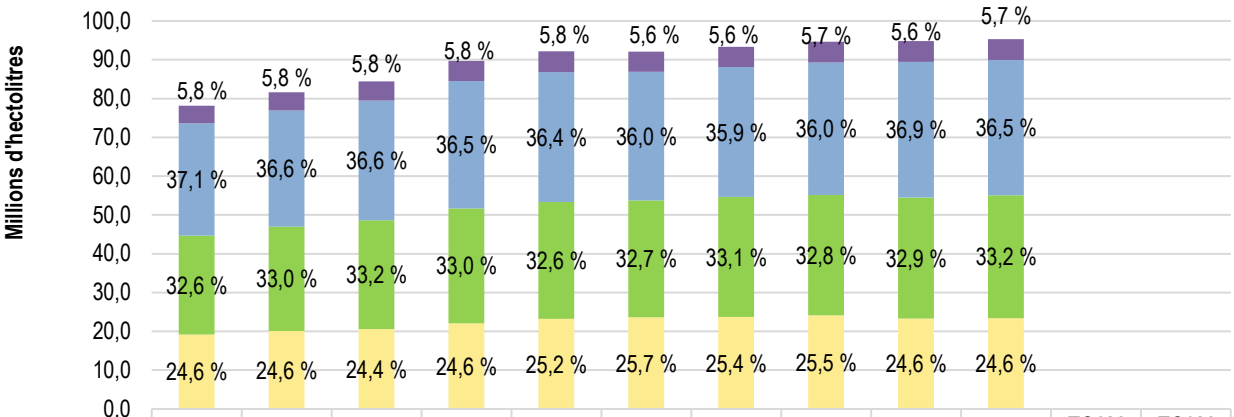

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2018	TCAM 2019-2023
Prov. de l'Atl.	4,5	4,7	4,9	5,2	5,3	5,2	5,2	5,4	5,3	5,4	4,4 %	1,0 %
Québec	29,0	29,9	30,9	32,8	33,5	33,2	33,5	34,1	35,0	34,8	3,7 %	1,2 %
Ontario	25,5	26,9	28,0	29,6	30,1	30,1	30,9	31,0	31,2	31,7	4,2 %	1,3 %
Prov. de l'Ouest	19,2	20,1	20,6	22,1	23,2	23,6	23,7	24,2	23,3	23,4	4,9 %	-0,2 %
Canada	78,1	81,6	84,4	89,7	92,2	92,1	93,3	94,7	94,8	95,3	4,2 %	0,9 %

Source : Statistique Canada, tableau (32-10-0113-01); compilation du MAPAQ.

Le Québec est également le plus grand producteur de lait biologique au Canada (71,5 millions de litres en 2023 selon les PLQ) avec 40 % de cette production. Le nombre de producteurs de ce secteur a augmenté de 2014 à 2019 pour ensuite se stabiliser. Toutefois, la production a progressé plus rapidement que la demande de sorte que le secteur a décidé de concentrer ses efforts sur le développement des marchés. Depuis janvier 2023, l'ensemble du lait commercialisé est soumis à un prélevé de 0,02 $/hl qui contribue au paiement d'une partie de la prime versée aux producteurs de lait biologique.

Tableau 7 : Nombre de producteurs de lait biologique et quantités produites au Québec, de 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2023
Nombre de producteurs certifiés	109	110	114	128	136	142	140	139	136	140	2,82 %
Production (en millions de litres)	39,5	42,1	44,7	50,0	58,0	60,8	63,4	67,0	67,2	71,5	6,82 %

Source : Rapports annuels des producteurs de lait du Québec; compilation du MAPAQ.

3.2.2 La répartition régionale de la production : une industrie importante dans les régions périphériques

La production laitière se concentre dans cinq régions administratives au Québec, soit en Chaudière-Appalaches, en Montérégie, au Centre-du-Québec, en Estrie et au Bas-Saint-Laurent. De plus, elle représente une part importante des recettes en provenance des marchés dans des régions périphériques telles que le Bas-Saint-Laurent (54 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (38 %), l'Abitibi-Témiscamingue (35 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (26 %) de même qu'une part considérable de celles de l'Estrie (34 %), de la Chaudière-Appalaches (34 %) et du Centre-du-Québec (31 %).

Graphique 10 : Pourcentage des recettes en provenance des marchés du secteur laitier par région et part des recettes totales du lait de chacune des régions, en 2023

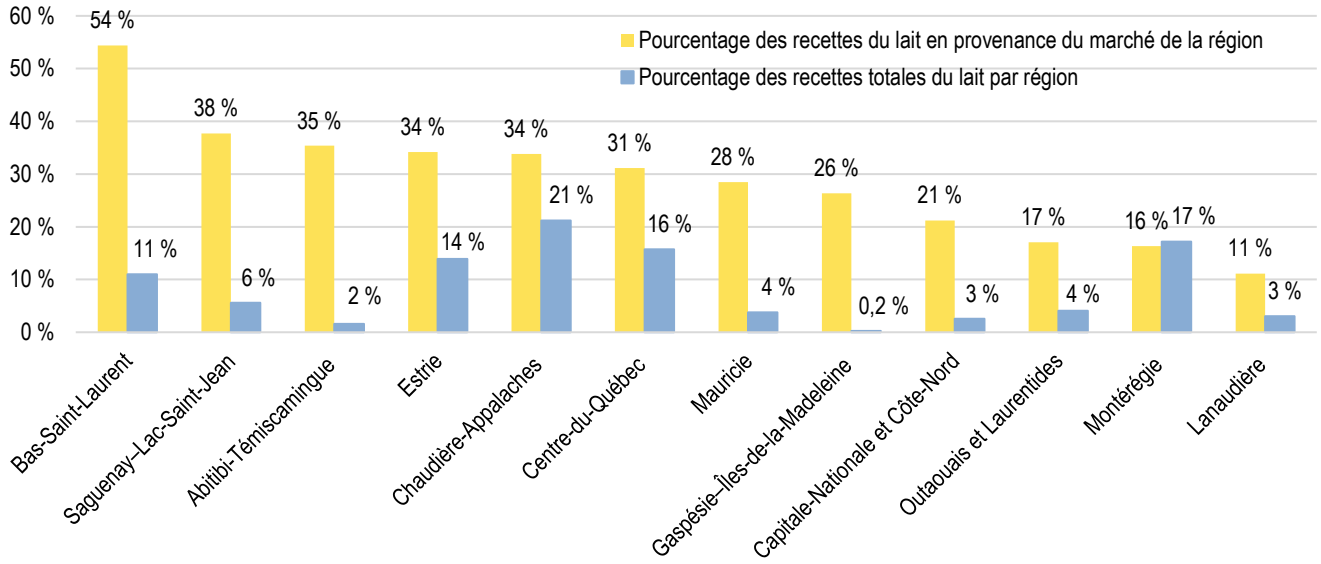

Source : PLQ et MAPAQ, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec –Estimations pour l'année 2023*; compilation du MAPAQ.

3.3 L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES, DE LEUR TAILLE ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES TROUPEAUX

3.3.1 Une réduction accélérée du nombre de fermes au Québec par rapport au Canada

Au 1er août 2023, le Québec comptait 4 384 entreprises laitières, soit 46 % des 9 443 entreprises canadiennes. Entre la période de 2014 à 2018 et celle de 2019 à 2023, le nombre d'entreprises laitières canadiennes a respectivement diminué de 11,1 % et de 8,9 %, alors qu'il a diminué de 13,1 % et de 11,0 % au cours des mêmes périodes au Québec.

Tableau 8 : Nombre de fermes au 1er août de chaque année au Québec par rapport au Canada, de 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023
Prov. de l'Ouest	1540	1500	1465	1449	1433	1416	1405	1389	1345	1296	-6,9 %	-8,5 %
Ontario	3 926	3 834	3 731	3 613	3 534	3 446	3 367	3 336	3 298	3 233	-10,0 %	-6,2 %
Québec	5 894	5 766	5 546	5 368	5 120	4 925	4 766	4 675	4 548	4 384	-13,1 %	-11,0 %
Prov. de l'Atlantique	647	637	620	605	592	584	557	552	548	530	-8,5 %	-9,2 %
Canada	12 007	11 737	11 362	11 035	10 679	10 371	10 095	9 952	9 739	9 443	-11,1 %	-8,9 %

Source : Centre canadien d'information laitière; compilation du MAPAQ.

3.3.2 Un moins grand nombre de vaches laitières nécessaires pour combler la demande québécoise en raison de l'amélioration de la productivité

Malgré la demande croissante, depuis 2014, le nombre de vaches au Québec est demeuré stable.

Tableau 9 : Évolution du nombre de vaches laitières au Québec et ailleurs au Canada, 2014 à 2023

Nombre de vaches*	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2023
Québec	353 200	349 700	347 000	350 600	357 200	356 100	354 600	357 000	350 400	353 000	-0,01 %
Canada	954 800	947 800	942 400	962 000	970 700	970 600	969 200	980 300	971 700	965 900	0,13 %

* Têtes au 1er juillet. Inventaire de bovins femelles ayant mis bas au moins une fois et gardés principalement à des fins laitières.
Sources : Statistique Canada et Centre canadien d'information laitière; compilation MAPAQ.

Cette tendance, couplée à la diminution du nombre d'entreprises, se traduit par un accroissement de la taille des fermes. Ainsi, de 2019 à 2023, au Québec, la taille moyenne des fermes s'est accrue en

moyenne de 2,7 % par an, alors qu'elle avait augmenté de 3,9 % de 2014 à 2018. Le Québec demeure la province où les exploitations sont les plus petites, avec une moyenne de 81 vaches en 2023 comparativement à 102 pour le Canada.

Aux États-Unis, la croissance de la taille des fermes est plus importante dans plusieurs États situés à proximité du Québec, à l'exception de la Pennsylvanie (2,5 %). De 2019 à 2023, le Minnesota et le Wisconsin, qui constitue l'épicentre de la production laitière américaine, ont affiché respectivement des taux de croissance annuels de 10 % et 7 % avec des tailles moyennes d'entreprises de 244 et de 215 vaches. Dans ces États, la taille moyenne des établissements a doublé en 10 ans.

Tableau 10 : Évolution de la taille moyenne des entreprises laitières du Québec, de l'Ontario, au Canada et aux États-Unis, de 2014 à 2023

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2018	TCAM 2019-2023
Ontario	81	82	84	88	90	93	96	98	99	99	2,9 %	1,5 %
Québec	60	61	63	65	70	72	74	76	77	81	3,9 %	2,7 %
Minnesota	128	133	138	143	152	164	191	208	223	244	4,5 %	10,4 %
New York	124	128	133	140	149	161	172	183	194	208	4,6 %	6,6 %
Pennsylvanie	78	78	80	80	84	85	89	91	94	94	1,8 %	2,5 %
Wisconsin	124	129	134	141	150	164	177	188	200	215	5,0 %	6,9 %
Canada	80	81	83	87	91	94	96	99	100	102	3,4 %	2,1 %

Sources : Centre canadien d'information laitière et National Agricultural Statistics Service; compilation du MAPAQ.

3.3.3 Une légère augmentation de la productivité des vaches au Québec

Au Canada, l'augmentation de la production de lait en quantité de m. g. est attribuable à l'amélioration de la productivité, qui est passée de 9 746 à 10 128 kilogrammes de lait par vache par an, de 2019 à 2023, ce qui représente une augmentation annuelle de près de 1 %. Cela est inférieur à la croissance annuelle de 2 % de 2014 à 2018.

De plus, de 2019 à 2023, le Québec a été, selon les années, la deuxième ou troisième province avec la plus faible productivité; un résultat légèrement inférieur à celui de la période de 2014 à 2019.

La croissance annuelle de la productivité au Québec a été de 0,78 %, de 2019 à 2023, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne canadienne (0,97 %), tout comme c'était le cas lors de la période précédente.

Tableau 11 : Évolution de la productivité [1] en kilogrammes de lait par vache, par année, au Canada de 2014 à 2023

Provinces	Moyenne 2014-2018	2019	2020	2021	2022	2023	TCAM 2014-2018	TCAM 2019-2023
Colombie-Britannique	9866	10 295	10 309	10 396	10 561	10 228	1,14 %	-0,16 %
Alberta	10 037	10 390	10 134	10 383	10 445	10 493	1,93 %	0,25 %
Saskatchewan	10 085	10 670	10 525	10 435	10 537	10 606	2,72 %	-0,15 %
Manitoba	9 586	10 001	10 144	10 203	10 321	10 278	2,04 %	0,69 %
Ontario	9 317	9756	9923	10 110	10 177	10 352	1,67 %	1,49 %
Québec	9 274	9619	9687	9813	9864	9924	1,49 %	0,78 %
Nouveau-Brunswick	8 905	9251	9277	9466	9390	9508	1,68 %	0,69 %
Nouvelle-Écosse	9 225	9769	9664	9846	9907	10 058	1,97 %	0,73 %
Île-du-Prince-Édouard	9 345	9680	9856	10 090	10 070	9973	1,92 %	0,75 %
Terre-Neuve	9 642	10 390	10 484	10 807	10 293	11 431	3,98 %	2,42 %
Canada	9 362	9746	9830	9982	10 041	10 128	1,87 %	0,97 %

1. Rendement moyen en lait par vache par année.
Source : Valacta; compilation du MAPAQ.

Différents facteurs peuvent influencer la productivité, notamment la race, l'alimentation, la génétique, les conditions d'élevage, la taille des troupeaux, le climat et la progression technologique. Par ailleurs, le Québec a la plus grande proportion (33 %) de vaches de races colorées au contrôle laitier au Canada[36], reconnues pour une production de lait plus faible avec une teneur en m. g. plus élevée.

36. Les races colorées sont les suivantes : Jersey, ayrshire, suisse brune, canadienne, guernsey et shorthorn laitière.

3.3.4 L'allocation du quota — le système de vente de quotas

Depuis 2016, le prix plafond pour les transactions de quotas de P5 est de 24 000 $/kg de m. g. par jour.

Jusqu'en 2018, la conversion de quotas non négociables en quotas négociables, combinée à l'augmentation des émissions de droits de produire, avait favorisé les transactions de quotas au Québec. Un recul des quantités transigées a ensuite été observé de 2019 à 2021, une période caractérisée par la diminution des émissions de droit de produire, la pandémie de COVID-19 et la hausse des taux d'intérêt. Les transactions se sont ensuite accrues avec une progression de 37,6 % en 2023 par rapport à 2022. En 2023, une baisse du nombre d'offres d'achat pourrait avoir été influencée par les taux d'intérêt élevés et les émissions de quota rapprochées en 2022 et en 2023[37].

Graphique 11 : Évolution des transactions de quotas laitiers dans le système centralisé de vente de quotas au Québec, 2014 à 2023

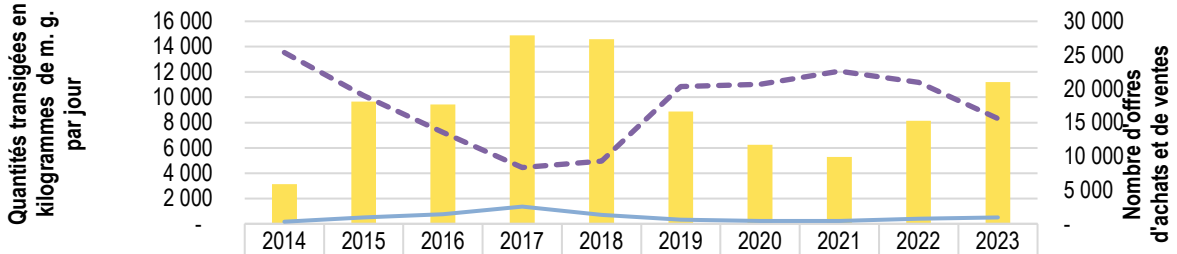

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quantités transigées	3 125	9 656	9 428	14 884	14 586	8 877	6 232	5 279	8 137	11 199
Nombre d'offres de ventes	311	961	1 436	2 549	1 302	605	444	442	743	949
Nombre d'offres d'achats	25 376	19 024	13 541	8 339	9 303	20 321	20 672	22 601	20 954	15 583

Source : PLQ; compilation du MAPAQ.

3.4 LA MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'ÉLEVAGE

3.4.1 L'efficacité et l'automatisation au cœur des investissements et une réponse aux besoins de main-d'œuvre

Les fermes canadiennes adoptent progressivement la stabulation libre, qui améliore l'efficacité du travail, facilite les comportements naturels des animaux et permet l'automatisation de certaines tâches. On observe toutefois un écart important entre les provinces. En effet, au Québec, 23 % des étables sont en stabulation libre et 77 % en stabulation entravée (graphique 12). À titre comparatif, mentionnons que les provinces de l'Ouest comptent près de 93 % de vaches en stabulation libre, contre 62 % dans les provinces de l'Atlantique et 55 % en Ontario. La mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers* ainsi que les nouvelles exigences en matière de liberté animale accéléreront cette transition d'ici 2027.

Graphique 12 : Proportion du nombre d'étables en stabulation libre et entravée au Québec et ailleurs au Canada, de 2019 à 2023

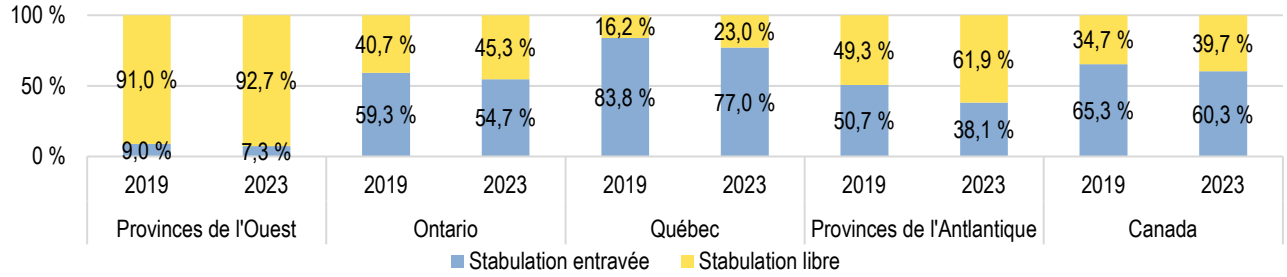

Note : Basée sur les troupeaux inscrits au Programme de contrôle laitier.
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Lactanet; compilation du MAPAQ.

37. *La Terre de chez nous*, Moins d'acheteurs de quota, plus de quantités disponibles, C. Morneau, 2023.

En 2023, le lactoduc est le système de traite le plus courant au Canada (59,8 %). Au Québec, il est présent dans 75,7 % des étables. Au second rang, les producteurs québécois optent pour les robots de traite (15 %) alors que les salles de traite sont privilégiées (22 %) dans le reste du Canada. Cela s'explique en partie par la plus petite taille des troupeaux.

Graphique 13 : Répartition des entreprises selon le mode de traite au Québec et ailleurs au Canada, de 2019 à 2023

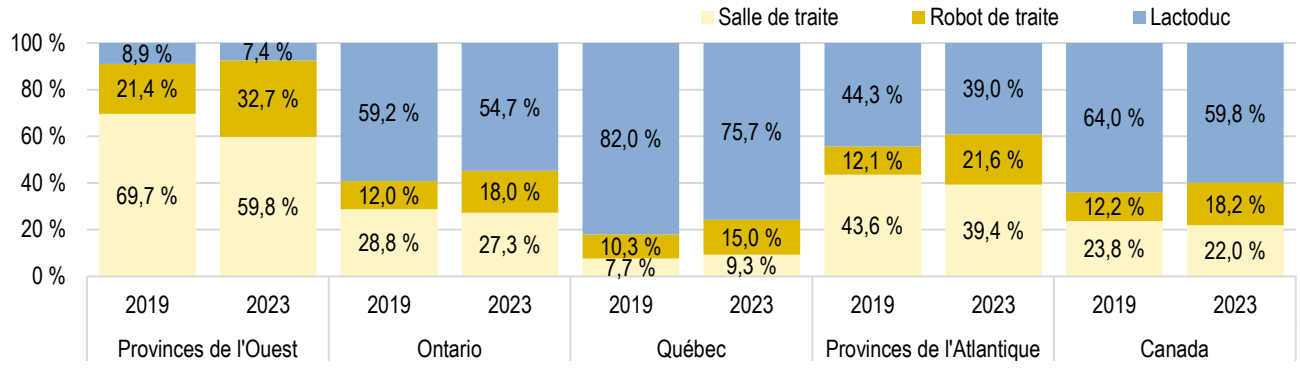

Note : Basée sur les troupeaux inscrits au Programme de contrôle laitier.
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lactanet; compilation du MAPAQ.

Les technologies, comme les robots de traite, diminuent les besoins de main-d'œuvre en optimisant la capacité de travail et en améliorant l'efficacité. Pour assurer des gains de productivité et le rendement, les travailleurs doivent ainsi détenir des compétences ou une formation spécifique permettant de les utiliser et de les entretenir.

Mentionnons que malgré le recours aux travailleurs étrangers temporaires et aux technologies, il est attendu qu'environ 500 postes demeureront vacants dans le secteur laitier d'ici à 2030[38] au Québec.

3.5 LA SITUATION FINANCIÈRE DES FERMES D'ÉLEVAGE DE BOVINS LAITIERS ET DE PRODUCTION LAITIÈRE

3.5.1 Les prix payés aux producteurs ont contribué à l'évolution des recettes monétaires du marché

Au Canada, de 2019 à 2023, les revenus des producteurs laitiers tirés de la vente du lait ont crû en moyenne de 5,2 % par an pour atteindre 8,5 G$. Au Québec et en Ontario, ils ont progressé à un rythme annuel de 5,7 % pour s'établir à 3,1 G$ (36 % du Canada) et à 2,8 G$ (32 % du Canada) respectivement. Cette progression a été principalement soutenue par un accroissement annuel de 4,3 % du prix payé aux producteurs au Canada (4,4 % au Québec et en Ontario).

De 2014 à 2018, les recettes monétaires du Québec avaient augmenté de façon moins marquée (1,6 %), passant de 2,2 G$ (37 % du Canada) à 2,4 G$ (36 % du Canada), alors que les prix payés aux producteurs avaient diminué annuellement de 1,9 % au Canada.

38. Québec - Prévisions du marché du travail agricole québécois 2023-2030, Centre canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Graphique 14 : Évolution des recettes monétaires en provenance du marché des producteurs laitiers du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest[39] et de l'Atlantique[40], et des prix à la ferme au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien, de 2014 à 2023

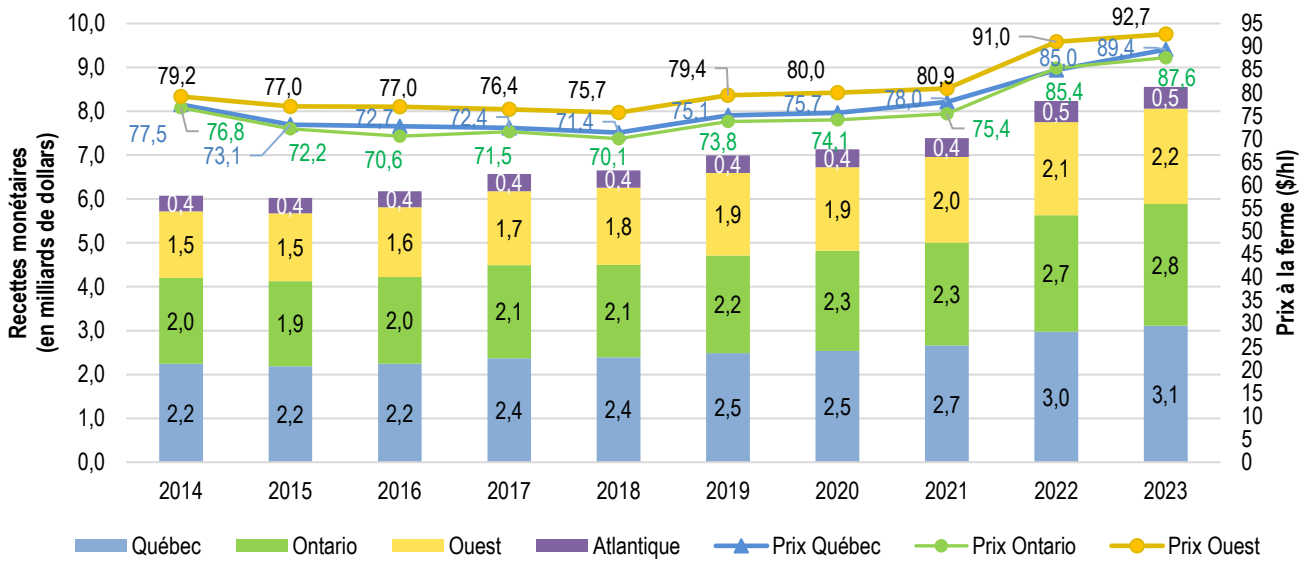

Note : Des frais de mise en marché ont été déduits du prix final, soit les frais liés au transport et à la manutention, les frais d'administration, de promotion et de publicité, les prélèvements et les autres frais.
Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Au Québec, les prix à la ferme sont passés de 75,1 $ à 89,4 $ au courant de la période de 2019 à 2023.

3.5.2 Au Québec, de 2018 à 2023, des prix à la ferme qui compensent la hausse des coûts de la production de lait

Dans les dernières années, les coûts de la production de lait ont été influencés par la pandémie de COVID-19, l'impact du conflit en Ukraine, l'augmentation des prix des matières premières, les taux d'intérêt et la pénurie de main-d'œuvre.

De 2019 à 2023, la part des cinq principales dépenses[41] (aliments pour animaux, salaires, coûts liés aux machines [réparations, assurances, carburants], frais d'intérêts et bancaires, dépenses liées aux cultures), a augmenté d'un point de pourcentage, passant de 52 % (moyenne 2019-2021) à 53 % (moyenne 2021-2023) des revenus totaux du marché. La marge bénéficiaire avant amortissement s'est maintenue autour de 17 % (17 cents par dollar de revenu du marché) durant cette période. En d'autres termes, l'augmentation annuelle de 4,4 % du prix du lait a permis aux producteurs de compenser la hausse des coûts de production au cours des dernières années.

Par ailleurs, environ 9 % des revenus totaux des entreprises productrices de lait proviennent de la vente de céréales et d'oléagineux. Ainsi, l'augmentation des prix des grains sur les marchés a également contribué à compenser la croissance des coûts.

39. Ouest : Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba et Saskatchewan.
40. Atlantique : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard.
41. Les informations sur la structure des dépenses de la production et les marges bénéficiaires proviennent du Programme des données fiscales agricoles de Statistique Canada. Il s'agit d'un recensement annuel qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles constituées et non constituées en sociétés qui ont respectivement déclaré des revenus d'exploitation agricole égaux ou supérieurs à 25 k$ et à 10 k$. Notons que, dans cette analyse, la somme des poids relatifs des coûts de production et de ceux de la marge bénéficiaire par rapport aux revenus du marché est égale à 100 %.

Graphique 15 : Structure des dépenses et des marges bénéficiaires[42] des entreprises de production laitière du Québec, en pourcentage du total des revenus du marché[43], de 2018 à 2023

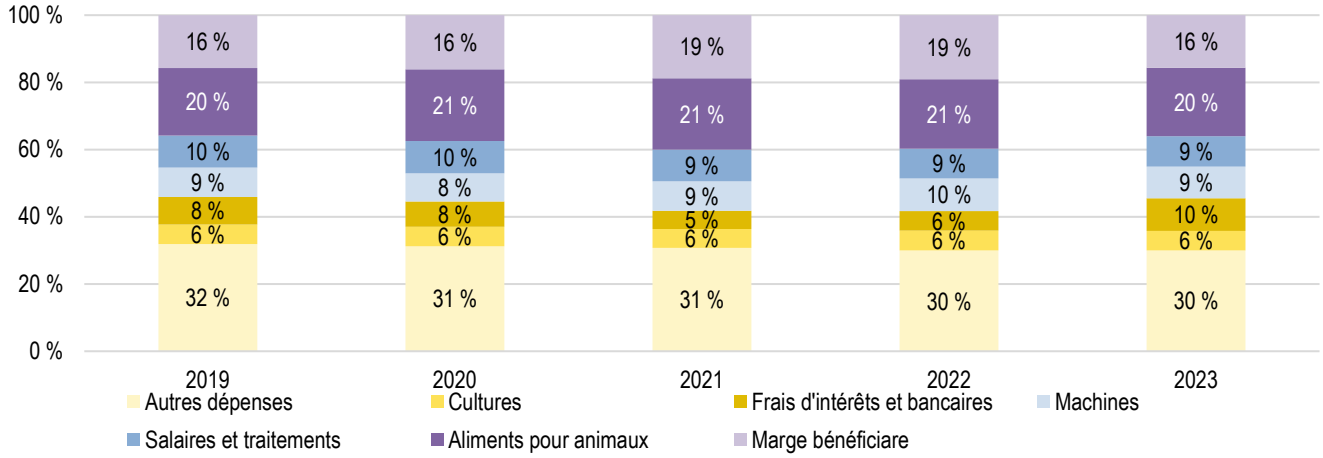

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, Revenus et dépenses d'exploitations des fermes, annuel; compilation du MAPAQ.

3.5.3 Le soutien gouvernemental accordé aux fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière

Les paiements de programmes gouvernementaux représentent une faible part des revenus des producteurs laitiers. Au Québec, de 2015[44] à 2018, ces paiements et les produits d'assurance représentaient en moyenne 2,2 % des revenus d'exploitation. Cette proportion a ensuite augmenté pour atteindre une moyenne de 3,6 % de 2019 à 2023.

Cette augmentation est en partie due au lancement, en 2018, du Programme d'investissement dans les fermes laitières par le gouvernement fédéral. Ce programme, doté d'un budget de 250 M$ sur cinq ans, visait à aider les producteurs à s'adapter aux conséquences de l'AECG.

Graphique 16 : Soutien gouvernemental accordé aux fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière, moyenne par ferme, en proportion de leurs revenus totaux, au Québec et ailleurs au Canada[45], de 2019 à 2023 et moyenne de 2015 à 2018

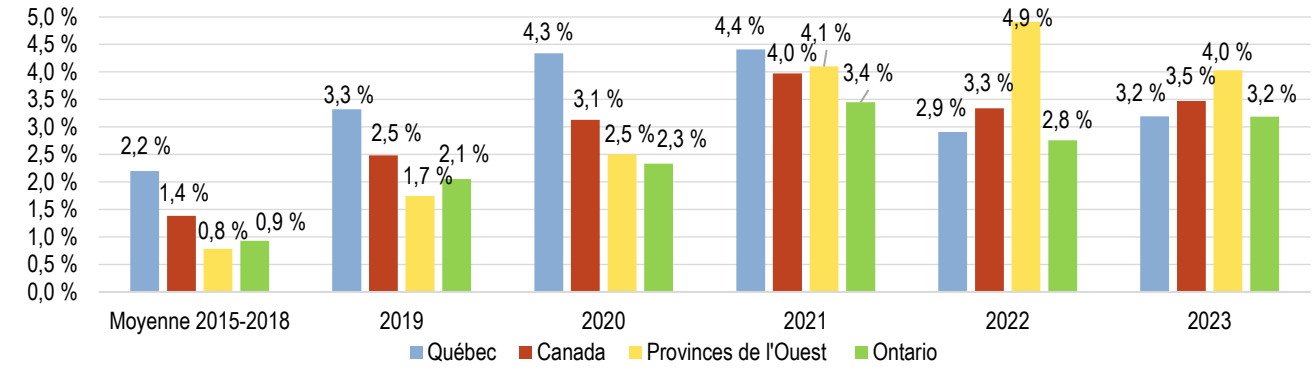

Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles (données du 30 janvier 2025); compilation du MAPAQ.

42. Avant amortissements.
43. C'est-à-dire avant les paiements gouvernementaux.
44. Les données 2014 ne sont pas disponibles.
45. Selon une moyenne pondérée pour les provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Saskatchewan) et les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard).

3.5.4 Le taux d'endettement des fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière[46]

Le ratio d'endettement[47] des fermes laitières au Canada suit une tendance à la hausse depuis 2015. De 2019 à 2023, le Québec est la province avec les fermes ayant le plus haut taux d'endettement moyen, soit 37,4 %. Comparativement aux fermes de l'Ontario et des provinces de l'Ouest qui ont respectivement affiché un taux d'endettement moyen de 29,5 % et de 35,5 %. Les niveaux d'endettement moyen des fermes du Québec et de l'Ontario étaient respectivement de 2,2 M$ et 2,6 M$, comparativement à 2,6 M$ pour le Canada. Or, la valeur moyenne des actifs en Ontario était largement supérieure (8,8 M$) à celle du Québec (5,7 M$), en raison principalement de la valeur plus élevée des terres agricoles en Ontario.

Graphique 17 : Ratio d'endettement des fermes d'élevage de bovins laitiers et de production laitière, par région canadienne[48], de 2015 à 2023[49]

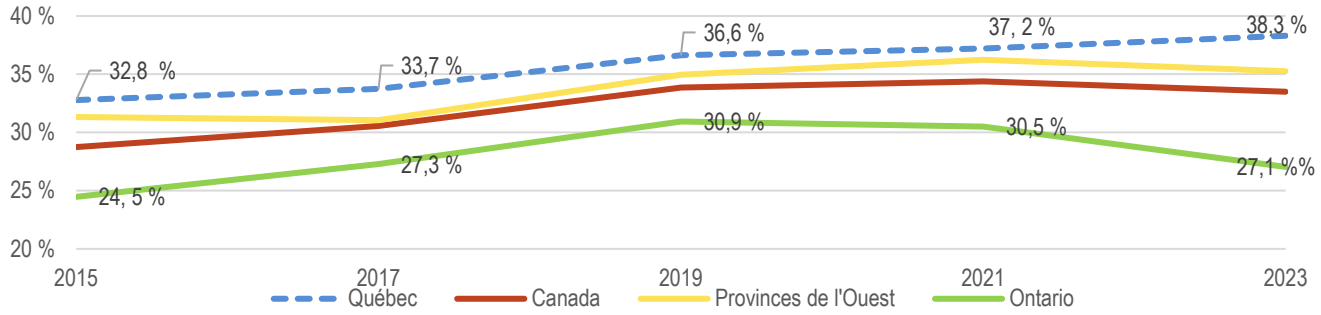

Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes (données obtenues le 31 janvier 2025); compilation du MAPAQ.

3.6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR

3.6.1 La relève et l'offre de formation en production laitière au Québec

Selon le Portrait de la relève agricole établie dans le secteur laitier, en 2021, la production laitière était la principale source de revenus de 33 % des jeunes de la relève agricole établie[50], ce qui est inférieur aux proportions observées en 2011 (36 %) et en 2016 (37 %). Une proportion de 84 % des jeunes établis dans le secteur détenait un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture, ce qui est supérieur à celle observée pour l'ensemble de la relève agricole établie (59 %). La proportion de jeunes femmes dans le secteur laitier a atteint 23 % en 2021 et est inférieure à la proportion globale de jeunes agricultrices dans la relève établie (29 %). La relève du secteur laitier s'est plus souvent établie par transfert familial (83 %), une proportion qui est stable depuis 2016.

De plus, de 2016 à 2021, la proportion des jeunes déclarant des revenus bruts supérieurs à 500 000 $ est passée de 38 à 53 % et celle des jeunes déclarant des revenus inférieurs à 350 000 $ a diminué, passant de 40 % à 27 %.

L'offre de formation en production agricole couvre tous les ordres d'enseignement (secondaire, collégial et université). De 2018 à 2023, le nombre de personnes diplômées du programme Productions animales, menant à un diplôme d'études professionnelles, est demeuré stable à 175 diplômés. C'est également le cas pour le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole, conduisant à un diplôme d'études collégiales, avec 150 personnes diplômées. On remarque toutefois une baisse au regard des baccalauréats en agriculture, dont le nombre de personnes diplômées est passé de 123 diplômés en 2018 à 101 en 2023.

46. Il s'agit des exploitations dont le revenu agricole brut est égal ou supérieur à 25 000 $.
47. Le ratio d'endettement est calculé en divisant le passif total par l'actif total.
48. Selon une moyenne pondérée pour les provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba, Saskatchewan).
49. L'Enquête financière sur les fermes est produite une fois tous les deux ans.
50. On qualifie de « relève agricole établie » les personnes de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

3.6.2 Les émissions de gaz à effet de serre

Le secteur laitier contribue aux émissions de GES, notamment par ses émissions de méthane provenant de la fermentation entérique des vaches laitières. Sensibles à cet enjeu, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) se sont engagés à atteindre la carboneutralité en 2050. Au Québec, différents projets et initiatives ont été mis en place à cet égard. Le projet « Méthane Québec » des PLQ, est financé par le gouvernement du Québec et vise à estimer les émissions de méthane des vaches à partir d'échantillons de lait de réservoir et à proposer des moyens de réduire ces émissions. De plus, le Laboratoire vivant – Lait carboneutre accompagne les producteurs dans l'amélioration de leur bilan carbone en mesurant les impacts et les retombées de l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques. Finalement, le Plan de développement durable des PLQ 2023-2027 vise à adopter des pratiques agricoles durables, à réduire les émissions de GES et à renforcer la contribution économique et sociale des producteurs de lait pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

3.6.3 L'antibiorésistance et la santé

Les efforts déployés par le secteur, pour améliorer la situation au regard de l'antibiorésistance, devront se poursuivre puisqu'il s'agit d'un enjeu majeur. Une campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ), lancée en 2024, permet aux élevages laitiers de bénéficier de services vétérinaires subventionnés visant la prévention et le contrôle des maladies infectieuses de même que l'utilisation des antibiotiques.

3.6.4 La qualité du lait cru

L'analyse du lait par comptage des cellules somatiques (CCS) permet d'assurer un suivi de la santé du pis et d'intervenir auprès des troupeaux suspectés de compter des vaches atteintes d'une infection. La valeur moyenne du CCS constitue une mesure de la qualité du lait.

De 2014 à 2022, au Québec, la valeur moyenne annuelle du CCS a diminué progressivement. Elle a toutefois augmenté en 2023 et en 2024. De plus, de 2020 à 2024, le Québec a affiché à cet égard des valeurs supérieures à celles de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (graphique 18).

Graphique 18 : Comptage moyen annuel des cellules somatiques au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, de 2014 à 2024

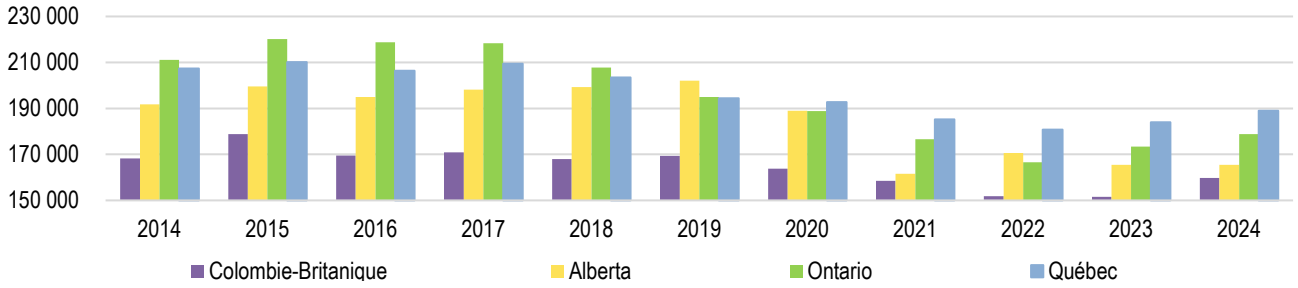

Compilé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Division de l'industrie animale, Section d'information sur les marchés.
Sources : Agences et bureaux provinciaux de mise en marché du lait; compilation du MAPAQ.

3.6.5 La biosécurité

La biosécurité constitue la première ligne de défense contre l'introduction et la propagation de maladies dans un élevage. Depuis 2023, les secteurs des bovins de boucherie et bovins laitiers du Québec sont mobilisés dans le développement d'une stratégie d'amélioration de la biosécurité, y compris les abattoirs et les transporteurs.

Une campagne du programme intégré de santé animale du Québec portant sur la mise en œuvre de la biosécurité, s'arrimant au volet sur la biosécurité de l'initiative ProAction des PLC, a permis à 3 483 élevages laitiers de mettre à jour et d'améliorer leur plan de biosécurité entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2024.

3.6.6 Les mesures d'urgence

En 2024, l'émergence de l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers aux États-Unis a mené au développement et à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de surveillance, de prévention, de contrôle et de protection de la santé publique contre l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers, une collaboration entre les gouvernements du Québec et du Canada, l'industrie de même que d'autres partenaires clés.

Le soutien de l'industrie est primordial dans la lutte contre l'introduction de nouvelles maladies, notamment par l'amélioration de la préparation du secteur. Un projet de développement d'un plan de mesures d'urgence en santé animale pour les filières bovine et laitière québécoises a été réalisé par l'industrie de 2020 à 2023. Les travaux se poursuivent en vue notamment de mettre en place une structure assurant la pérennité de ce plan de mesures d'urgence.

3.6.7 Le bien-être animal

Le 1er avril 2024, le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers* (le Code) est entré en vigueur. Il contient des règles généralement reconnues au regard de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (RLRQ, c. b-3.1) et sur lesquelles s'appuie le programme canadien ProAction.

Le Code prévoit des changements dans certaines pratiques d'élevage d'ici 2031. Ainsi, à compter de 2027, les vaches en lactation ne pourront plus être attachées d'un vêlage à l'autre. Elles devront vêler dans des enclos de vêlage, des cours ou au pâturage après le 1er avril 2029. Les étables nouvellement construites doivent permettre une liberté de mouvement sans attaches et comporter des espaces de vêlage. Depuis 2024, les veaux ne doivent plus être attachés à l'intérieur et, à partir de 2031, ils devront être logés en paire ou en groupe.

Les changements climatiques posent également un défi lié à l'apparition de nouvelles maladies et à la gestion des périodes chaudes, qui peuvent occasionner un inconfort et une baisse de production chez les animaux.

3.6.8 Le surplus structurel

Au Canada, la demande de m. g. augmente plus vite que celle de solides non gras[51] (SNG). La filière doit trouver des solutions et valoriser les SNG excédentaires (appelé « surplus structurel ») puisque cela a un impact sur les revenus des producteurs, mais également pour répondre aux préoccupations en matière d'environnement et de gaspillage alimentaire à long terme. La filière a ainsi procédé aux actions suivantes :

- en 2021, la politique de paiement des provinces de P5 a été modifiée pour mieux rémunérer les producteurs dont le lait présente une composition en m. g. et en SNG[52] qui contribue peu ou ne contribue pas aux surplus de SNG, envoyant ainsi un signal de marché clair;
- en 2024, les producteurs de toutes les provinces ont convenu de mettre en œuvre le Programme pour la croissance des marchés, administré par la Commission canadienne du lait, afin de stimuler les investissements dans la transformation et la valorisation des SNG au Canada.

Alors que de 2014 à 2019, le lait du Québec contenait plus de m. g. et de protéines que celui de la majorité des autres provinces, cet écart s'est atténué de 2020 à 2023 (annexe 3, tableau 17).

3.6.9 La planification stratégique

En 2019, le secteur laitier s'est doté de sa première planification stratégique regroupant l'ensemble de ses intervenants et les travaux se sont concentrés sur les enjeux de développement durable. En 2024, une révision a mené à la production d'une nouvelle planification stratégique (2025-2029) visant à assurer la croissance et la durabilité du secteur en s'appuyant sur des ambitions prioritaires :

51. Protéine, le lactose et les minéraux.
52. *Le Producteur de lait québécois*, Actualité, Des changements à la politique de paiement des composants, Daniel Gobeil, 2023.

1) *identitaires* : positionner stratégiquement l'image du secteur et de ses produits auprès de la société et des consommateurs; 2) *d'affaires* : travailler à accroitre la rentabilité des entreprises; 3) *environnementales* : réussir le virage environnemental grâce à des actions concertées et proactives et 4) *collectives* : favoriser la cohésion du secteur pour en assurer la pérennité.

4 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT

Les principaux acteurs de la recherche dans l'industrie laitière au Québec sont l'Université Laval (qui comprend le Centre de recherche en sciences et technologies du lait), l'Université McGill et l'Université de Montréal (par la Faculté de médecine vétérinaire) ainsi que des centres de recherche et de développement tels que celui de Sherbrooke (Agriculture et Agroalimentaire Canada [AAC]) et celui de Saint-Hyacinthe. On trouve également Novalait, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, le centre collégial de transfert de technologie Agrinova, le Centre d'expertise en production laitière du Québec (Valacta) et le Centre d'expertise fromagère du Québec.

Depuis 2019, Valacta fait partie de Lactanet Canada grâce à un partenariat entre les principaux organismes canadiens responsables de l'amélioration des troupeaux laitiers, du contrôle laitier, des évaluations génétiques et du transfert des connaissances.

4.1 LES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET EN INNOVATION DANS LE SECTEUR LAITIER

Au Québec, 160 projets de recherche et d'innovation ont été réalisés de 2019 à 2023. La valeur totale de ces projets a atteint 45,8 M$ (graphique 19). Bien que les projets aient surtout porté sur le développement durable et sur la santé, la fertilité et le bien-être des bovins laitiers, une augmentation de leur nombre est observée en ce qui concerne l'Internet des objets à partir de 2021.

Graphique 19 : Part des dépenses en recherche et innovation, selon la discipline, dans le secteur laitier au Québec, de 2019 à 2023.

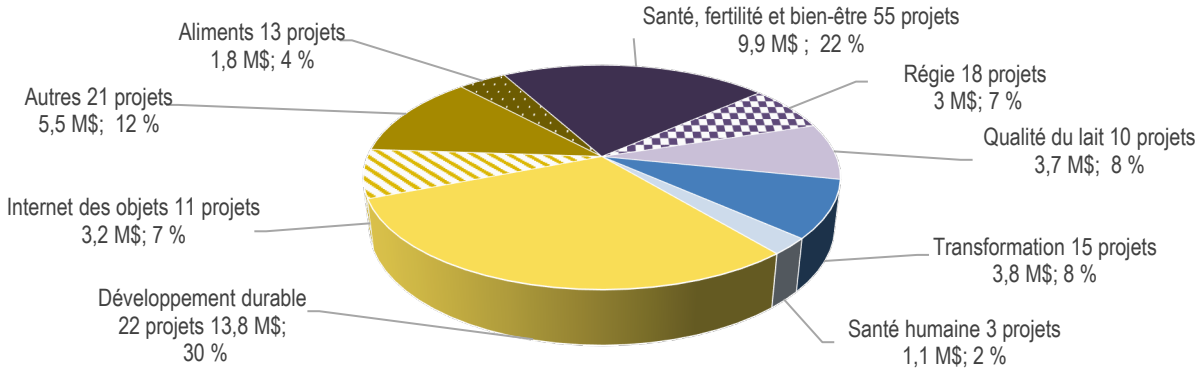

Sources : Gouvernement fédéral, Gouvernement du Québec, banque du Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU dont les données 2022 étaient partielles et de 2023 manquantes), Novalait et PLC; compilation du MAPAQ.

4.1.1 La recherche et l'innovation au cours des cinq dernières années

De 2019 à 2023, l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur laitier s'est accrue de façon importante. Voici quelques faits marquants :

- en 2020, après quatre ans de développement, Lactanet a lancé le rapport PROFILab[53] qui contient des informations sur le profil des acides gras du lait. Cet outil permet, entre autres, aux producteurs de mieux positionner leur ferme et d'ajuster la ration ou les pratiques de gestion de l'alimentation dans le troupeau;

53. Lactanet, Analyse PROFILab.

- démarré en 2020, le projet Résil-IA-nce [54] est issu d'un partenariat entre Valacta, My Intelligent Machines, l'Université du Québec à Montréal et l'Université Laval. Il vise la création d'un prototype d'analyse de la résilience des troupeaux laitiers par le recours à l'IA en vue de faciliter la prise de décisions à la ferme;
- en 2022, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec a été financée par AAC[55] afin de développer un outil de détection des maladies métaboliques liées au vêlage des vaches laitières[56]. Cet outil devrait améliorer la santé et le bien-être animal, la rentabilité des fermes et diminuer l'utilisation des médicaments;
- lancée en 2023[57], la Chaire recherche-innovation en bien-être animal et IA (WELL-E) est financée par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que par des contributions de partenaires industriels. Elle vise à concilier le bien-être des animaux et la rentabilité des fermes laitières, notamment par l'utilisation de l'IA et de l'Internet des objets;
- lancement en 2023 par les PLQ, en collaboration avec Valacta, du projet « Méthane Québec[58] » financé par le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

Plusieurs chaires de recherche et d'enseignement étaient actives lors de cette période quinquennale :

- la Chaire de recherche industrielle (CRI) CRSNG-Novalait en efficience des procédés de transformations du lait[59], créée en 2014;
- la Chaire recherche-innovation en bien-être animal et IA (WELL-E);
- la CRI du CRSNG sur la vie durable des bovins laitiers[60], mise en place de 2016 à 2021;
- la CRI du CRSNG sur les activités métaboliques et la fonctionnalité des cultures lactiques bioprotectrices (Metabiolac)[61], lancée en 2016;
- la Chaire de leadership en enseignement en technologie fromagère[62], débutée en 2019;
- la Chaire de recherche de biosécurité en production laitière[63], depuis 2019.

54. Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec : Résil-IA-nce — Développement d'outils technologiques par le recours à l'intelligence artificielle pour améliorer la résilience des troupeaux laitiers.
55. Par l'entremise du Programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture.
56. Le Bulletin des agriculteurs, Vaches laitières : l'intelligence artificielle aidera à détecter les maladies, M.-J. Parent, 2022.
57. WELL-E : Chaire recherche-innovation en bien-être animal et intelligence artificielle. WELL-E – IA au service du bien-être, 2023.
58. Lactanet, Projet de recherche « Estimation du méthane entérique par l'analyse du lait de réservoir ».
59. Université Laval, La chaire de recherche industrielle CRSNG-Novalait en efficience des procédés de transformation du lait.
60. Novalait, Chaire de recherche industrielle sur la vie durable des bovins laitiers, E. Vasseur et autres, 2020.
61. Metabiolac, Chaire de recherche industrielle du CRSNG sur les activités métaboliques et la fonctionnalité des cultures lactiques bio-protectrices.
62. Chaire de leadership en enseignement en technologie fromagère.
63. Université de Montréal, Chaire de recherche de biosécurité en production laitière.

5 LES ENJEUX, LES DÉFIS ET LES OPPORTUNITÉS

Les principaux enjeux, défis et opportunités de la filière laitière sont les suivants :

Enjeux	Défis et opportunités
Adaptation de la filière laitière à un environnement d'affaires en évolution	- Les contextes économique et politique, notamment les relations commerciales avec les États-Unis, amènent de l'instabilité. - La filière doit composer avec les impacts des accords de libre-échange, y compris les augmentations des importations. - Le secteur devra s'adapter aux tendances en évolution en raison notamment de la diversité des habitudes de consommation, du vieillissement de la population et des attentes sociétales. - Compte tenu du départ à la retraite de plus de 21 % de la main-d'œuvre agricole d'ici 2030, l'afflux de nouveaux travailleurs générera un besoin de formation et de développement des compétences pour leur intégration.
Amélioration de la compétitivité et de la rentabilité des entreprises du secteur	- Le niveau d'endettement des fermes du Québec est élevé. - L'adoption de nouvelles technologies visant à améliorer l'efficacité et la rentabilité sera importante. - Les producteurs et les transformateurs doivent poursuivre leurs investissements en vue d'améliorer la compétitivité et de diminuer leurs besoins de main-d'œuvre, notamment étrangère. - La productivité du travail est un facteur déterminant de la rentabilité. Les avancées technologiques offrent des possibilités, mais il sera essentiel de développer les compétences de la main-d'œuvre pour réussir cette transition.
Prévention et contrôle des maladies	- Les producteurs doivent poursuivre l'amélioration des programmes de prévention et de contrôle des maladies, y compris les mesures de biosécurité, afin de diminuer les risques relatifs pour la santé animale et humaine liés à l'apparition de nouvelles maladies. - La prise en compte des enjeux de l'antibiorésistance demeure importante.
Bien-être animal	- Les producteurs devront adapter leurs infrastructures pour répondre aux exigences du Code. - Les intervenants du secteur devront accompagner les entreprises dans cette adaptation.
Développement durable	- L'augmentation de l'intensité et du nombre des phénomènes météorologiques extrêmes constitue une menace. Les éleveurs, comme l'ensemble de la société, doivent s'y préparer, notamment par la mise en place de plans d'urgence. - Les producteurs de lait devront poursuivre leurs efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050. La concertation avec les intervenants du secteur, y compris les transformateurs, sera nécessaire pour y parvenir. - Étant donné l'évolution des attentes sociétales, le secteur devra poursuivre ses efforts en matière de développement durable en adoptant des pratiques qui visent à réduire les risques pour la santé et l'environnement (relativement, par exemple, aux pesticides et aux antibiotiques), ainsi que celles ayant un impact sur des enjeux tels que la gestion de l'eau, les changements climatiques, la santé et la qualité des sols, la biodiversité, la gestion des matières résiduelles et la réduction des pertes alimentaires de même que la santé et le bien-être des animaux. De plus, les différents acteurs de la filière devront se coordonner et tenir compte de leurs intérêts respectifs.

ANNEXES

ANNEXE 1 : L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS ET LE PRIX DE DÉTAIL MOYEN

Graphique 20 : Consommation annuelle moyenne par personne de produits laitiers au Canada, de 2014 à 2023 (en kilogrammes, équivalent solide de lait)

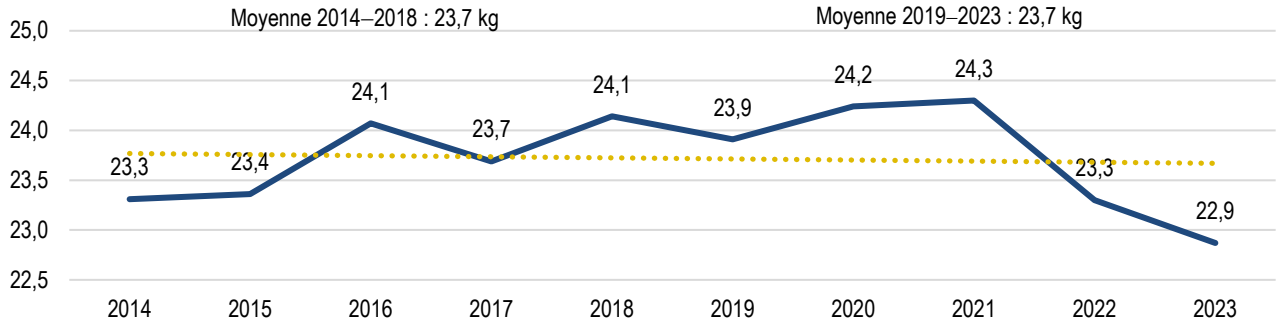

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Tableau 12 : Prix de détail moyen annuel du lait de vache et des principales boissons végétales, au Québec, de 2019 à 2023 ($/litre)

Produits	2019	2020	2021	2022	2023
Boisson de riz	2,45	2,65	3,06	2,56	2,55
Boisson de soya	2,20	2,28	2,36	2,40	2,45
Boisson d'amandes	2,16	2,15	2,15	2,17	2,26
Boissons de noix de cajou	2,17	2,28	2,21	2,17	2,21
Lait de vache	1,87	1,92	1,96	2,04	2,17

Source : NielsenIQ, prix de détail moyen; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 2 : LE COMMERCE INTERNATIONAL

Tableau 13 : Exportations et importations canadiennes de produits laitiers, en milliers de tonnes, de 2014 à 2023

Exportations	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023
Poudre de lait écrémé	12,7	13,7	23,7	71,9	65,9	46,7	39,5	18,7	26,1	25,6	418,5 %	-45,1 %
Poudres laitières mélangées	3,0	3,0	4,7	3,3	7,0	7,4	9,6	6,8	8,1	6,3	131,0 %	-15,4 %
Autres ingrédients laitiers	55,8	48,8	47,1	66,1	71,6	69,0	86,6	80,5	84,1	72,3	28,2 %	4,8 %
Fromage	11,8	12,4	12,8	13,1	10,0	11,5	11,0	8,4	8,4	9,3	-15,4 %	-19,4 %
Yogourt	5,8	3,7	4,4	9,6	9,6	15,7	14,7	11,8	13,9	18,6	63,9 %	18,5 %
Autres exportations	7,9	6,7	9,9	10,9	10,5	13,9	30,9	26,8	22,5	20,5	33,6 %	47,2 %
Importations	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Variation 2014-2018**	**Variation 2019-2023**
Lait de consommation et crème	14,6	17,4	20,7	17,8	30,5	35,8	51,4	67,9	62,9	71,9	109,4 %	100,7 %
Fromage	26,0	26,1	26,7	27,6	31,5	36,1	40,6	47,7	51,6	55,8	21,1 %	54,7 %
Beurre et autres m. g. du lait	10,8	16,5	25,9	20,7	20,8	24,2	23,1	28,2	31,5	35,9	93,3 %	48,3 %
Matière protéique du lait	20,8	32,5	55,1	34,3	9,0	8,0	15,8	12,6	11,5	12,7	-56,7 %	58,4 %
Autres produits laitiers sujets aux CT	19,5	15,3	15,9	14,3	17,3	21,0	19,6	16,1	16,4	16,8	-11,2 %	-20,1 %
Caséine et lactalbumine	12,8	14,6	15,0	12,1	11,5	12,4	10,9	13,0	12,5	14,4	-10,3 %	16,6 %
Autres produits laitiers non sujets aux CT	55,5	43,9	39,8	33,0	37,2	57,9	54,4	50,6	50,9	48,0	-33,0 %	-17,1 %

Note 1 : Les autres produits laitiers sujets aux CT sont le lait de consommation, la crème, les concentrés de lait ou de crème, le yogourt et le babeurre.
Note 2 : Les autres produits laitiers non sujets aux CT sont le concentré de protéines de lactosérum, le lactosérum qui n'est pas sous forme de poudre, le lactose, la caséine et la lactalbumine.
Source : Global Trade Tracker (15 juillet 2024); compilation du MAPAQ.

Tableau 14 : Exportations et importations québécoises de produits laitiers, en milliers de tonnes, de 2014 à 2023

Exportations	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2014-2018	Variation 2019-2023
Poudre de lait écrémé	5,5	9,3	11,8	48,8	41,8	30,7	25,5	12,1	20,2	18,7	664,6 %	-39,0 %
Concentré de protéines de lactosérum	15,7	10,2	13,4	12,9	14,4	15,4	11,1	12,6	12,9	15,1	-7,9 %	-1,7 %
Lactose	2,5	2,7	0,9	0,5	0,2	1,0	8,1	13,0	12,5	12,3	-92,0 %	1 084,9 %
Lactosérum (liquide ou en poudre)	15,3	11,9	8,1	13,1	13,0	14,8	17,0	17,5	19,0	12,5	-15,0 %	-15,7 %
Fromage	2,1	0,9	0,7	1,2	0,7	0,7	1,4	1,3	0,5	0,2	-68,1 %	-72,4 %
Autres exportations	6,4	5,1	4,8	5,1	3,7	5,0	9,5	5,7	6,0	4,6	-42,6 %	-7,5 %
Importations	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**Variation 2014-2018**	**Variation 2019-2023**
Lait de consommation et crème	0,6	1,2	2,0	1,0	2,9	13,9	8,6	15,1	15,3	12,9	355,0 %	-7,3 %
Fromage	12,0	12,0	12,5	12,0	15,0	17,5	19,5	21,6	22,7	23,4	25,4 %	33,5 %
Beurre et autres m. g. du lait	2,5	5,0	8,8	4,3	1,9	3,5	3,8	3,4	3,5	3,9	-23,6 %	10,8 %
Matières protéiques du lait	5,4	3,6	1,8	2,1	1,8	2,5	1,9	1,2	0,6	0,7	-67,1 %	-71,2 %
Autres produits laitiers sujets aux CT	3,9	3,7	3,5	2,3	4,0	3,1	2,8	2,0	1,4	1,2	1,9 %	-61,9 %
Caséine et lactalbumine	4,8	5,2	3,6	2,6	1,5	1,8	1,4	2,0	1,9	1,1	-67,7 %	-40,8
Autres produits laitiers non sujets aux CT	15,1	4,7	0,7	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	1,1	-97,6 %	119,9 %

Source : Global Trade Tracker (15 juillet 2024); compilation du MAPAQ.

Tableau 15 : Seuil d'exportations canadiennes convenu dans le cadre de l'ACEUM pour la poudre de lait écrémé, les concentrés de protéines de lait et les de préparations pour nourrissons, ainsi que l'utilisation de ces contingents, en tonnes

Limites d'exportations (kg)	1er au 31 juillet [1]2020	1er août au 31 juillet 2021	1er août au 31 juillet 2022	1er août au 31 juillet 2023
Seuil — PLÉ et CPL	55 000 000	35 000 000	35 420 000	35 845 040
Seuil — Préparations pour nourrissons	13 333 000	40 000 000	40 480 000	40 965 760
Utilisation — PLÉ et CPL	6 478 540	29 574 609	29 206 584	31 654 008
Utilisation — Préparations pour nourrissons	0	0	0	0
Taux d'utilisation de la PLÉ et des CPL	11,8 %	84,5 %	82,5 %	88,3 %

1. L'ACEUM est entré en vigueur le 1er juillet. Donc, sur la base d'une année laitière, la première année n'a été que d'un mois.
Source : Affaires mondiales Canada; compilation du MAPAQ.

Tableau 16 : Accès concédés par le Canada dans le cadre de l'OMC, de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM au terme de la mise en œuvre des ententes, en tonnes

Accords	OMC	AECG	PTPGP	ACEUM
Lait liquide	64 500	s. o.	56 905	56 905
Crème	394	s. o.	734	11 950
Yogourt ou babeurre	s.o.	s. o.	7 762	4 706
Yogourt	332	s. o.	s.o.	s.o.
Babeurre	83	s. o.	s.o.	s.o.
Poudre de babeurre	908	s. o.	970	592
Produits des constituants naturels du lait	4 345	s. o.	4 552	3 141
Crème glacée et mélanges	484	s. o.	1 138	785
Autres produits laitiers	70	s. o.	1 138	785
Poudre de lait écrémé	0	s. o.	11 014	8 536
Poudre de lait entier	0	s. o.	1 138	785
Poudre de crème	0	s. o.	114	s. o.
Lait concentré	12	s. o.	2 587	1 571
Poudre de lactosérum	3 198	s. o.	6 244	4 303
Beurre	3 274	s. o.	5 121	s. o.
Beurre ou crème en poudre	s.o.	s. o.	s.o.	5 121
Fromages industriels	s.o.	1 700	9 076	7 113
Mozzarella et fromages préparés	s.o.	s. o.	3 300	s.o.
Fromages de tout type	20 412	16 000	4 126	7 113
Matières protéiques du lait	10 000	Illimité	Illimité	Illimité

Note 1 : Dans le PTPGP et l'ACEUM, les contingents de fromage industriel sont réservés pour la surtransformation alimentaire.
Note 2 : Dans le PTPGP, outre les CT de fromage industriel, une part des CT est réservée pour la surtransformation alimentaire : 85 % pour le lait liquide, 30 % pour le yogourt et 85 % pour le beurre.
Note 3 : Dans l'ACEUM, outre les CT de fromage industriel, une part des CT est réservée pour la surtransformation alimentaire : 85 % pour le lait liquide, 85 % pour la crème et 50 % pour le beurre (à partir de la cinquième année de l'accord).

Note 4 : Les autres produits laitiers représentent une multitude de produits bioalimentaires contenant un pourcentage significatif de produits laitiers, par exemple l'alimentation pour les animaux de la ferme, les préparations pour des produits de boulangerie ou alimentaires ou des succédanés du beurre.
Source : Affaires mondiales Canada; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 3 : LA COMPOSITION DU LAIT

Tableau 17 : Variation de la composition du lait à la ferme, de 2014 à 2023

Provinces	Composante	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ontario	Matière grasse	4,06	4,06	4,05	4,11	4,09	4,10	4,10	4,15	4,16	4,21
	Protéines	3,33	3,34	3,35	3,35	3,31	3,21	3,21	3,20	3,23	3,25
	Autres solides	5,77	5,77	5,79	5,78	5,83	5,93	5,94	5,93	5,93	5,94
Québec	Matière grasse	4,12	4,14	4,13	4,15	4,16	4,19	4,17	4,21	4,24	4,27
	Protéines	3,37	3,39	3,40	3,41	3,37	3,26	3,27	3,26	3,27	3,30
	Autres solides	5,71	5,72	5,74	5,75	5,81	5,90	5,91	5,90	5,91	5,92
Nouveau-Brunswick	Matière grasse	4,03	4,07	4,10	4,13	4,17	4,18	4,18	4,24	4,23	4,30
	Protéines	3,27	3,29	3,31	3,30	3,30	3,21	3,23	3,25	3,26	3,29
	Autres solides	5,70	5,71	5,72	5,71	5,78	5,89	5,86	5,83	5,82	5,92
Nouvelle-Écosse	Matière grasse	4,00	4,04	4,02	4,08	4,11	4,13	4,13	4,15	4,16	4,29
	Protéines	3,30	3,30	3,25	3,31	3,31	3,23	3,25	3,24	3,24	3,29
	Autres solides	5,72	5,72	5,72	5,72	5,79	5,90	5,92	5,92	5,90	5,93
Île-du-Prince-Édouard	Matière grasse	4,05	4,11	4,12	4,17	4,19	4,18	4,21	4,24	4,24	4,35
	Protéines	3,27	3,30	3,32	3,32	3,31	3,22	3,25	3,25	3,25	3,30
	Autres solides	5,70	5,72	5,73	5,74	5,80	5,89	5,91	5,91	5,91	5,91
Alberta	Matière grasse	3,97	4,01	4,02	4,06	4,13	4,17	4,22	4,20	4,18	4,26
	Protéines	3,29	3,32	3,32	3,31	3,28	3,20	3,23	3,23	3,26	3,28
	Autres solides	5,72	5,73	5,74	5,74	5,79	5,89	5,90	5,91	5,90	5,91

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

ANNEXE 4 : LES AIDES FINANCIÈRES VERSÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES SERVICES-CONSEILS POUR LES ENTREPRISES LAITIÈRES

Tableau 18 : Aides financières versées dans le cadre du programme des services-conseils pour les entreprises laitières du Québec au cours de la période de 2018 à 2023

Principaux domaines d'intervention en services-conseils	Nombre d'entreprises	Aide financière ($)	Pourcentage
Gestion	2 607	20 002 613	41,7 %
Technique	2 071	6 319 148	13,2 %
Agroenvironnement	3 531	20 801 368	43,4 %
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)	3 435	3 083 867	14,8 %
Suivi	3 205	17 294 133	83,1 %
Évaluation détaillée et ciblée (EDC)	210	423 368	2,0 %
Autres	1 296	788 511	1,6 %
Total	**Nombre d'entreprises**	**Aide financière ($)**	**Pourcentage**
Services-conseils pour les producteurs laitiers	4 433	47 911 640	32,3 %
Total des services-conseils au Québec		148 141 452	100

Source : MAPAQ

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Sous-ministériat aux pêches, à l'aquaculture, au commerce, à la transformation et aux relations intergouvernementales

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc
Claudie Hébert-Leclerc

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux ressources financières et aux investissements
Direction des analyses et des politiques de sécurité du revenu agricole
Direction des études et des perspectives économiques

Sous-ministériat aux pêches, à l'aquaculture, au commerce, à la transformation et aux relations intergouvernementales
Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc
Direction du développement stratégique de la transformation alimentaire

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale
Direction de la salubrité des aliments
Direction de la santé et du bien-être des animaux

Sous-ministériat à la gouvernance, à la performance ministérielle et à l'innovation
Direction du soutien aux partenariats et à l'innovation

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel
Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils
Direction de la coordination environnementale et stratégique
Direction des pratiques agroenvironnementales

RELECTURE

Coordination du comité de relecture : Direction des politiques commerciales et intergouvernementales et secteur porc

SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIE

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay
Des mots et des lettres

Publié en avril 2025
Gouvernement du Québec
Format : PDF
ISBN : 978-2-555-01002-4

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

24-0128 | ©Photos : MAPAQ.